REVUE de la CORSE

ANCIENNE et MCBERNE

Historique, Littéraire et Billiograph



SOMMAIRE

	1. 空影の星
DOM GAÏ (JB.) O. S. B. Napoléon et Canova.	325
COLONNA DE GIOVELLINA (Général). Le général	
Tiburce Sebastiant H	333
QUILICHINI (JB.) L'agonie d'une vendetta	357
ABBATUCCI (SEVERIN). A propos de la découverte	
du sarcopte de la gale	375
PITOLLET (CAMPLLE). Varietés	379

Bibliographie et Nouvelles

AVIS IMPORTANTS

Les directeurs de journaux et de périodiques, subissant le contre-coup de la hausse des matières premières et du relèvement des salaires, ont dû majorer fortement le tarif des abonnements et le prix de la vente au numéro.

La Revue de la Corse a, comme toutes les autres publications, supporté une augmentation de 10 pour 100 sur toutes ses factures. Néanmoins, son directeur n'a pas voulu imiter ses confrères et le montant de l'abonnement reste le même (20 fr. en France, 25 fr. étranger).

Les frais de recouvrement s'élèvent à 3 fr. 35, soit 1 fr. 75 timbre-poste, 0 fr. 25 timbre quittance, 1 fr. 35 encaissement ou refus de paiement, sans parler du travail imposé au trésorier. Que nos abonnés veuillent bien s'en souvenir.

M. le Professeur A. AMBROSI-R., Directeur de la Revue fera le troisième dimanche de février, à 16 h. 30, à la mairie du VI° arrondissement, place Saint-Sulpice, sous les auspices de la Fraternelle du Niolu, une conarence sur Napoléon et la Corse.

VIENT DE PARAITRE

CHOSES DE CORSE, par NIMOU

Un vol. in-8 de 272 pages illustrées de belles gravures. Poésics, nouvelles, contes historiques, légendes. Priv 15 francs. Imprimerie nouvelle lyonnaise, 3, rue Salles. Catherine, Lyon ou à la Revue de la Corse. En dépôt, £1, rue Cujas, Librairie Galvia.

DIRECTION:

Professeur A. AMBROSI-R., 26, Rue Monsieur-le-Prince, PARIS (VI-)

COMPTE POSTAL: Paris 813.42 - Trier. Dunton 34-26



Les relations de Napoléon avec Canova sont bien connues, mais peut-être connaît-on moins, si même on ne les ignore totalement, les curieux dialogues que je trouve dans un petit volume contenant le journal d'un certain abbé Benedetti. Sans m'attarder à ce personnage, je transcris simplement, en les traduisant de l'italien où ils furent rédigés par l'abbé, les propos échangés entre l'Empereur et l'artiste; les lecteurs de la Revue y trouveront, sans doute, quelque intérêt.

On sait que Bonaparte, qui n'avait oublié à Milan ni l'astronome Ceriani ni le physicien Volta, négligea moins rencore Canova, lorsqu'il se trouva privé de la pension que lui fournissait la feue République de Venise. Voici lettre que l'artiste reçut du général, en date du 19 armidor, an V (juillet 1796):

Je suis averti par l'un de vos amis, que vous êtes privé de la pension dont vous jouissiez à Venise. La l'éconhique française attache beaucoup d'importance aux ands talents qui vous distinguent. Artiste célèbre, vous rez un titre plus spécial à la protection de l'armée c'Italie. J'ai donné des ordres pour que votre pension soit exactement payée et je vous prie de m'aviser de la suite que l'on aura donnée à ces ordres; je vous prie de croire, en même temps, au grand désir que j'ai faire tout ce qui pourra vous être avantageux.

BONAPARTE. »

Tandis que Canova travaillait à diverses œuvres, Napoléon l'appela à Paris pour lui faire exécuter sa propre statue, que l'artiste sculpta en marbre (4 mètres de hauteur) et dont la réplique, en bronze, fut destinée à Milan. A cette occasion, parlant familièrement avec Napoléon, Canova se plaignit qu'il eût dépouillé l'Italie de tant de chefs-d'œuvre et en particulier Venise de ses chevaux de bronze, « mais surtout, ajouta-t-il, je ne me consolerai jamais de la destruction que vous avez opérée de ma République vénérée ». Et le Premier Consul de l'écouter sans s'indigner, car, de lui, il écoutait volontiers non seulement des conseils sur le moyen de promouvoir les beauxarts, mais encore des appréciations sur la politique du jour. Canova n'avait jamais accepté, néanmoins, de s'établir à Paris, comme Napoléon et Madame Mère surtout l'en prièrent souvent. Il y vint cependant de nouveau quand l'Empereur lui demanda de faire la statue de Marie-Louise. Arrivé dans la capitale le 9 octobre 1810, il fut introduit dès le lendemain auprès de Napoléon par Duroc, vers midi. L'Empereur allait se mettre à table avec l'Impératrice, mais il reçut l'artiste très cordialement, ce jour-là et les suivants, à la même heure.

« Cher Canova, je constate avec peine que vous avez

maigri, dit Napoléon.

— Cela vient de mes fatigues, répondit l'artiste; je remercie V. M. de l'honneur qu'elle me fait en m'appelant près d'Elle, pour travailler aux beaux-arts, et, tant que je demeurerai ici, je suis à Son entière disposition.

- Vous voici dans la capitale de l'Empire; c'est ici

que vous devez rester et vous y serez bien.

— Vous êtes, Sire, le maître de ma vie, mais s'il plaît à V. M. que cette vie soit employée à Son service, qu'Elle me permette de me retirer à Rome, après les travaux que je viens accomplir ici.

L'Empereur sourit à ces paroles et reprit :

— Cette capitale est votre centre; ici se trouvent tous les chefs-d'œuvre de l'art antique; il n'y manque que « l'Ercole Farnese », mais nous l'aurons bien aussi!

- Que V. M. laisse donc quelque chose à Rome. Ces monuments antiques forment collection avec une infinité d'autres, que l'on ne peut transporter ni de Rome ni de Naples.
- L'Italie pourra s'indemniser avec les fouilles; car je veux faire des fouilles à Rome... Dites-moi! le Pape a-t-il dépensé beaucoup pour les fouilles?
- Pie VII n'a pas dépensé beaucoup, parce qu'il est pauvre, mais il a un cœur généreux et disposé à de grandes choses dans ce sens; malgré ses petits moyens, il a pu former un nouveau Musée.
- Et la famille Borghèse, a-t-elle engagé beaucoup d'argent dans ses fouilles?
- Non, Sire, la dépense a été modique, parce que les fouilles se faisaient à moitié avec d'autres, puis les Borghèse rachetaient leur moitié aux associés. Mais le peuple romain a un droit sur ces fouilles, droit qui ne peut être aliéné ni par les chercheurs ni par le prince. C'est un héritage de ses ancêtres et je crois que nul ne peut l'en déposséder.
- J'ai payé quatorze millions les statues du Musée Borghèse. Combien le Pape dépense-t-il par an pour les Beaux-Arts? 100.000 écus?
 - Même pas tant, car il est dans la misère.
- Donc, on peut faire de belles choses, même avec moins?
 - Sans aucun doute.
 - Quand ferez-vous fondre ma statue?
- Elle est déjà fondue et l'on en a déjà fait une gravure, que je présenterai à V. M. en même temps que le jeune Ricciani, qui en est l'auteur; il convient, Sire, que vous encouragiez les artistes, en ces temps si calamiteux pour Rome.

— Mais je veux aller moi-même à Rome.

Alors, la conversation se poursuivit sur Rome, sur ses

monuments, ses routes consulaires flanquées de tombeaux par centaines de mille...

- Mais les Romains étaient les maîtres du monde,

continua l'Empereur.

Et Canova cita Florence et Venise, qui, malgré des moyens restreints, ont produit des monuments splendides.

L'artiste prit congé ce jour-là et revint cinq jours plus tard pour commencer la statue de l'Impératrice. Napo-léon était présent, tandis qu'il la modelait; c'était l'heure de son déjeuner. Canova a laissé par écrit les idées principales de ses colloques avec l'Empereur.

— Est-il vrai, demanda Napoléon, que l'air de Rome

est malsain et qu'il l'était aussi dans l'antiquité?

— Il semble bien qu'il était malsain, quand on consulte l'histoire, puisque les anciens Romains prenaient certaines précautions, en plantant notamment des arbres, qui formaient des bosquets sacrés... Tacite raconte que les troupes de Vitellius, revenues de Germanie, furent incommodées pour avoir dormi près de la colline vaticane.

L'empereur sonna alors la clochette pour appeler le bibliothécaire Barbier, à qui il demanda de lui apporter Tacite, mais on ne put retrouver, à ce moment, le passage cité par Canova; plus tard, celui-ci l'indiqua à l'Empereur. (Hist. liv. II, par. 93).

Napoléon reprit en disant que les soldats qui se transportent dans des régions lointaines tombent facilement malades la première année, mais qu'ensuite ils se trou-

vent bien.

Canova continua sur le thème romain et ajouta :

— Sire, Rome ne pourra plus revivre, si vous n'y mettez la main. Sans le Pape, sans les ministres étrangers, avec l'émigration de plus en plus importante, on verra bientôt l'herbe envahir les rues et le peuple mendier, maintenant que l'argent qui circulait à Rome a disparu...

— En ces dernières années, il y avait bien peu d'argent, reprit l'Empereur; il faut relever Rome en assainis-

sant le sol et en le cultivant. J'ai répandu de nouvelles cultures dans l'Europe continentale, par exemple la betterave et le coton, base de grandes industries; à Rome on cultive maintenant le coton.

- Bien pauvrement! Le seul prince Lucien a essayé cette culture; à Rome tout manque, hormis la protection de V. M...
- Eh bien! nous la referons grande et puissante, en l'instituant capitale de l'Italie et en lui unissant le royaume de Naples. Qu'en pensez-vous? Serez-vous satisfaits, alors?
- Parfaitement, Sire, mais les arts aussi pourraient être une source de grande prospérité; on n'accomplit actuellement aucun travail d'art à Rome, excepté ceux qu'ordonnent V. M. et la famille impériale, du fait que la religion s'attiédit et que c'est elle qui alimente le sens artistique. Toutes les religions encouragent les arts, mais la religion catholique plus que toute autre. Les protestants se contentent de temples dénudés et ne donnent ainsi aucun motif à l'œuvre d'art.

L'Empereur, se tournant vers Marie-Louise, ajouta :

— Il dit vrai; la religion catholique a toujours nourri les arts et les protestants n'ont rien de beau.

Un autre jour la conversation se déroula sur un thème plus délicat, celui du Souverain Pontife, sur son gouvernement, etc... et l'artiste se permit de fortes observations, qui lui donnèrent occasion de s'édifier sur la patience de l'Empereur à l'écouter; il lui parut même que l'âme de celui-ci n'avait rien de l'âme d'un tyran et qu'elle était seulement gâtée par ceux qui le flattaient et lui cachaient la vérité. En parlant de Pie VII, Canova dit:

- Pourquoi V. M. ne se réconcilie-t-elle pas avec le Pape, de quelque façon?
 - C'est parce que les prêtres me veulent commander

en tout et être les maîtres de tout, comme Grégoire VII (1).

- Il me semble pourtant qu'à l'heure actuelle on ne peut craindre cela, puisque vous êtes le maître de tout, Sire.
- Les papes ont tenu abaissée la nation italienne, tandis qu'ils n'étaient même pas maîtres de Rome, laquelle se trouvait en proie aux factions des Colonna et des Orsini,
- Certes, si les Papes eussent eu la hardiesse de V. M., il n'eussent point manqué d'occasions de se soumettre l'Italie entière.
- Ci vuol questa, questa ci vuole! s'exclama l'empereur en posant la main sur son épée. (La phrase est trop musicale en italien, pour l'affliger d'une traduction).
- C'est vrai; le duc Valentin avait bien commencé à employer le glaive avec succès, mais Alexandre VI, qui le soutenait, ne vécut pas assez longtemps; Jules II et Léon X l'employèrent également, non sans quelque avantage. Il faut noter, cependant, que les Papes étaient élus très âgés, d'ordinaire, et que, si l'un avait une politique entreprenante, l'autre penchait souvent vers une politique de paix.
 - Ci vuol la spada; (c'est l'épée qu'il faut)!
- Non pas le seul glaive, Sire, mais aussi la baguette des augures; Machiavel lui-même hésite à se prononcer, quand il se demande ce qui, des armes de Romulus ou de la religion de Numa, a le plus contribué à la grandeur de Rome; tant il est vrai que ces deux moyens doivent agir de pair.

⁽¹⁾ Inutile de dire que je me contente de relater ce dialogue et que je ne saurais approuver le césarisme napoléonien à l'égard des Papes. Canova, qui n'était pas, lui, un fils de la Révolution, avait, sur ce point, des idées autres que celles de l'Empereur. (Note du traducteur).

— Un grand peuple que le peuple romain ! reprit Napoléon.

Oui, jusqu'à la seconde guerre punique...
Le grand homme, ce fut César!.. César!!

— César ne fut pas le seul : Titus, Trajan, Marc-Aurèle sont grands aussi !...

- Les Romains ont toujours été grands jusqu'à Constantin: les Papes ont mal fait de maintenir la discorde en Italie, y appelant tantôt les Français, tantôt les Allemands; incapables qu'ils étaient de commander et d'avoir une armée à eux, ils demandaient secours à l'étranger et ainsi la déchéance alla s'accentuant.
- Puisque les choses ont évolué ainsi, que V. M. mette un terme à nos maux, faute de quoi Rome sera bientôt telle qu'elle était lorsque les Papes furent contraints de fuir en Avignon.

Napoléon parut assez ému à cette réflexion; il demeura un instant pensif, puis repartit avec force:

- « On me résiste; eh quoi! je suis le maître de la France, de l'Italie et de presque toute la Germanie; je suis le successeur de Charlemagne; si les papes d'aujour-d'hui étaient comme ceux d'alors, tout irait à merveille. Vos Vénitiens aussi ont été souvent révoltés contre le Pape!
- Pas aussi gravement qu'à présent. V. M. est déjà si puissante qu'Elle peut bien accorder au Pape un territoire, qui garantirait son indépendance et la liberté de son ministère.
- Mais je lui laisse tout faire, tant qu'il ne commande que sur la religion!
- Pourtant, les ministres impériaux n'en agissent pas ainsi; à peine le Pape a-t-il publié un texte qui ne plaît point au gouvernement français, que ce texte est immédiatement détruit et confisqué.

— Comment? ne laissé-je point ici les évêques com-

mander à leur gré ? n'y a-t'il point de religion ici? qui a relevé les autels? protégé le clergé ?

- Si V. M. a des sujets religieux, ils n'en seront que plus affectionnés et soumis.
- Je veux bien, mais le Pape est « tutto tedesco »... et, en disant cela Napoléon regarda l'Impératrice, qui répliqua : « Je puis vous assurer que lorsque j'étais en Autriche, on disait que le Pape était « tutto francese ».
- Il n'a pas voulu chasser les Russes et les Anglais de ses Etats et voilà pourquoi j'ai brisé avec lui. Il a prétendu m'excommunier; mais le Pape sait-il qu'après tout, nous pourrions bien être comme les Anglais et les Russes et fonder une Eglise nationale?...
- De grâce, Sire, trouvez un moyen d'accommodement.

— Vous voudriez que nous nous arrangions, mais moi aussi! Néanmoins, voyez comme les Romains furent

grands sans les Papes!

— Pour l'amour de Dieu, protégez, Sire, la religion et son Chef, conservez les belles églises d'Italie et de Rome; il est bien plus doux de se faire aimer que de se faire craindre.

- Et nous aussi, nous voulons bien cela... »

Napoléon interrompit là le colloque et s'entretint avec Duroc qui entrait à ce moment...

(à suivre).

Dom J.-B. Gaï, Moine bénédictin.



Le général Tiburce SÉBASTIANI

II

L'OFFICIER ROYAL

Son loyalisme connu, la sympathie de la haute autorité locale (35), son souci de ne pas se laisser oublier (comme on va le voir par le document reproduit ci-dessous) (36). tout cela joint à un brillant passé dont il fallait bien tenir compte, concourut à abréger le temps d'épreuve de Tiburce (37). Le 22 avril 1818, l'ex-colonel du 11° léger

(35) Autorité représentée par le lieutenant général marquis de Rivière, Commissaire du Roi dans l'île et qui, dans un rapport particulier sur Tiburce Sébastiani, le note ainsi, après avoir mentionné ses campagnes : « Instruit — Bonne moralité — Principes bons — Fortune très honnète — Non marié — Physician de l'instruit sique agréable et robuste - Appréciation de l'Inspecteur général : Peut être rappelé immédiatement à l'activité.

Bastia, le 28 avril 1818 ».

(36) A Son Excellence le Duc de Feltre, ministre de la Guerre. Monseigneur,

J'ai sollicité de Votre Excellence la faveur d'être employé comme chef d'Etat-Major dans la 23º division militaire, ou dans tout autre lieu qu'il plaira à Votre Excellence de me placer. Ma conduite à Rennes, à l'époque des événements du mois de mars de l'année dernière, lorsque je commandais le 11º Régiment d'infanterie légère, et la demande que Monsieur le marquis de Rivière vient d'adresser à Votre Excellence en ma faveur me font espérer qu'elle daignera accomplir avec bonté ce que l'ai l'honneur de solliciter. Je saurai, Monseigneur, justifier vos bontés par mon zèle et mon dévouement pour le service du Roi et de son auguste famille.

Je suis avec un profond respect, Monseigneur, de Votre Ex-cellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Colonel de l'ex-11e Rgt d'Infanterie légère ; Vicomte Tiburce Sébastiani.

Bastia, le 11 de mars 1816,

(37) Temps d'épreuve qui ne fut pas perdu pour fonder un foyer. Le 27 octobre 1817 le colonel en non-activité Tiburce Sébastiani adressait au ministre de la Guerre sa demande d'autorisation de mariage avec Mile Letizia-Marie-Antonia Paravicini, née le 28 brumaire an IX (19 novembrl 1800) à Ajaccio, fille de Nicolas-Louis et de Maria-Rose Pô. « La dotte (sic) de la jeune personne, déclarait-il, est de deux cent mille francs. » était nommé, en remplacement de M. Rubin de la Grimaudière, au commandement de la Légion départementale de Saône-et-Loire, qu'un an après (7 avril 1819), il échangeait contre celui de la Légion corse, objet de son plus cher désir.

Déjà, pour avoir le premier emploi, il avait fallu l'intervention du neveu du Roi, du duc d'Angoulême, auprès du ministre de la Guerre pour obtenir la sanction royale.

L'obtention du second fut facilitée par une permutation avec un colonel Zeeppfell qui n'y consentit que contre la promesse d'aller commander ses compatriotes de la Légion du Bas-Rhin.

Dans les deux circonstances, les démarches répétées du maréchal de Coigny (38), Gouverneur des Invalides, n'y avaient pas non plus été étrangères.

Ce ne devait pas être, du moins en apparence, le dernier commandement régimentaire de T. Sébastiani. Futce pour des considérations d'ordre politique ou militaire? En tout cas, le 17 novembre 1820, une nouvelle décision transférait à Marseille, avec la dénomination de 10° Régiment d'infanterie légère, l'ancienne Légion corse qu'on enlevait à son île, sans trop l'en éloigner cependant. Et c'est là, que deux ans et demi après, devaient venir le trouver les étoiles de général (39).

⁽³⁸⁾ Henri de Francquetot, marquis puis duc de Coigny (1737-1821), Mousquetaire 1752 — Brigadier 1756 — Marèchal de Camp 1761 — Colonel général des dragons 1771 — Lieutenantgénéral en 1780 — émigra, ne rentra en France qu'en 1814 et fut, en 1816, nommé par Louis XVIII Maréchal de France et Gouverneur des Invalides.

La première femme du Maréchal Horace Sébastiani (qui épousa une Gramont en secondes noces) était une Coigny. Cela explique l'intérêt affectueux que le vieux maréchal, le vétéran des guerres de Louis XV, portait aux Sébastiani.

(39) A ce commandement du 10° Léger ne se rattache rien de l'articulier militairement pagent.

particulier, militairement parlant.
On peut crojre qu'un chef comme Tiburce avait son régiment bien en main. Mais au point de vue politique, on lira sans doute avec curiosité une correspondance échangée entre les ministres de l'Intérieur et de la Guerre en 1823, à propos des élections en Corse. (Cf. Appendice II).

Si Tiburce, maréchal de camp depuis 1823, possédait le grade, il n'avait pas l'emploi et la morne position de disponibilité, à laquelle il était réduit, lui pesait lourdement. Les premiers bruits d'une expédition lointaine ne pouvaient donc qu'être accueillis avec joie par un militaire possédant à un si haut degré le feu sacré.

Aussi, par une lettre datée d'Ajaccio le 22 mars 1828 et adressée au duc d'Angoulême (le Dauphin), s'empressait-il de solliciter la faveur d'y obtenir un commandement (40).

Cette demande fut accueillie favorablement. Il v avait du reste, pour la campagne qui allait s'ouvrir, un merveilleux prestige d'entraînement et la perspective de fouler la terre classique du Péloponèse, de délivrer de ses oppresseurs un peuple jadis si célèbre et pour lequel était mort déjà en 1824 le noble lord Byron, déterminait une intense émulation.

Ce furent les 27° et 37° régiments de ligne (colonel Despans de Cubières et Rullière), venus d'Andalousie, de Cadix, leur garnison depuis la guerre d'Espagne de 1823, qui constituèrent, sous les ordres de Sébastiani, la première brigade du corps expéditionnaire dont le lieutenant-

⁽⁴⁰⁾ Monseigneur,

Elevé et nourri dans les camps depuis longtemps, l'attendais le signal d'une guerre prochaine comme l'occasion la plus opportune de faire preuve de mon dévouement sans borne pour Votre Altesse Royale, pour le service et la glore des armées de Sa Majesté. J'apprends aujourd'hui qu'une expédition se prépare. Quelqu'en soit la destination, je supplie Votre Altesse Royale de m'accorder la grâce d'en faire partie. L'intérêt dont il plut toujours à Votre Altesse Royale de m'honorer me fait espérer qu'Elle daignera accueillir ma demande avec bonté. Votre Altesse Royale peut être sûre de trouver toujours en moi zèle, dévouement.

J'ose supplier Votre Altesse Royale d'agréer avec bonté, l'expression du plus profond respect,
Avec lequel j'ai l'honneur d'être, de Votre Altesse Royale, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Maréchal de camp en disponibilité.

général marquis Maison (41) fut nommé général en chef et dont les deux autres brigades furent commandées par les généraux Higonet et Schneider. Un régiment de cavalerie, le 3° chasseurs (colonel de Faudoas), des compagnies de génie, d'artillerie et des troupes d'administration complétèrent, sous le commandement du colonel de Lahitte, le corps expéditionnaire.

Le 11 août, l'embarquement commençait à Toulon et le 17 avait lieu l'appareillage, moins imposant que celui qu'on devait voir en 1830 pour s'emparer d'Alger, mais déjà considérable. Le général Maison montait le vaisseau La Ville de Marseille sur lequel flottait le pavillon du commandant Cuvillier, et Sébastiani était embarqué sur la frégate l'Iphygénie (sic).

Le 28, le convoi rejoignait les trois escadres alliées, c'est-à-dire la nôtre (amiral de Rigny), et celle des amiraux russe et anglais Heyden et Codrington. Elles venaient, comme on sait, d'anéantir la flotte turque dans la baie de Navarin.

Le 30, commençait le débarquement et les troupes s'installaient au bivouac, la 1^{re} brigade et la cavalerie au camp de Petalidi.

Dans leur ardeur guerrière, nos belles troupes, que plus tard hélas! la fièvre et le choléra devaient décimer, brûlaient de se mesurer avec celles d'Ibrahim Pacha, le prince égyptien, généralissime turc. Seule la troisième brigade (Schneider), arrivée la dernière, eut réellement cette satisfaction. Tandis que, trop fidèle exécuteur des

⁽⁴¹⁾ Le général comte, puis marquis, Maison (1771-1840), qui fut fait Maréchal de France après l'expédition de Morée en 1829, avait déjà eu sous l'Empire de magnifiques services de guerre. Sous la monarchie de juillet il fut ministre des Affaires Etrangères, ministre de la Guerre, ambassadeur à Vienne et en Russie. Il avait noblement refusé de juger le Maréchal Ney. Les colonels de Cubières et Rullière devinrent tous deux généraux de division et ministres de la Guerre, le premier même deux fois sous Louis-Philippe, le second sous la présidence du prince Louis-Napoléon.

ordres barbares de la Porte, Ibrahim ravageait le territoire grec, puis convaincu de l'impossibilité d'une lutte entre son armée affaiblie par les privations et la résistance désespérée des habitants, demandait une capitulation honorable qui lui fut accordée et s'embarquait avec ses misérables soldats dénués de tout, cette troisième brigade eut la bonne fortune de marquer la fin de la campagne par un fait d'armes dont le succès et l'éclat vengèrent au moins les deux autres de leur inaction forcée.

Ce fut la prise du château de Morée près de Patras. Un parti assez considérable de Turcs s'y était retiré et paraissait déterminé à s'y défendre vigoureusement. En fin de septembre commença le siège et eut lieu une lutte d'artillerie appuyée par le feu de plusieurs bâtiments français et anglais. Après de légères pertes de notre côté, la brèche était praticable et l'assaut allait être donné lorsque la garnison ennemie, saisie d'effroi, hissa le drapeau blanc.

Un bataillon du 58° prit possession de la place, et le reste des troupes fut envoyé aux environs de Patras dont le général Schneider s'était emparé auparavant. Là, les fièvres intermittentes et les dysenteries vinrent sévir avec autant de force que dans la région de Navarin encombrée de cadavres depuis la bataille navale et où les autres brigades avaient cruellement souffert.

La prise du château de Morée, seule place restant aux Turcs, marqua la fin de l'expédition dont elle était l'épisode le plus remarquable. Ce fait d'armes qui fit grand honneur au général Schneider le désigna pour la succession du général en chef, quand celui-ci rentra en France, où il fut récompensé par le Maréchalat.

Quant au général Schneider, il devait devenir lieutenant général et ministre de la guerre du roi Louis-Philippe (du 12 mai 1839 au 1° mars 1840). On voit que cette campagne allait être une vraie pépinière de ministres, car nous venons d'en compter jusqu'à quatre. Pour terminer ce récit, disons qu'à Sébastiani, embarqué sur la frégate la *Duchesse de Berry* et accompagné du brick *Le Zèbre* escortant un convoi de douze transports, échut la corvée, du 4 au 5 février 1829, de ramener en France le 3° chasseurs à cheval et un certain nombre d'artilleurs, de subir, chemin faisant une violente tempête et à Marseille une désagréable quarantaine, complément indispensable de cette traversée.

Après cette pénible campagne, où les lauriers avaient été plus rares que les fatigues (ils s'étaient bornés à la prise assez facile de Coron), Tiburce, mis en disponibilité (position règlementaire de l'officier général non employé) connut, à partir du 19 mars 1829, un repos que les circonstances politiques prolongèrent jusqu'au 9 septembre 1830, date à laquelle il obtint du nouveau gouvernement le commandement de la subdivision d'Ajaccio. Il ne devait du reste, et sur sa demande, comme on le voit ci-dessous (42), l'exercer que quelques mois (jusqu'au 14 janvier 1831) et c'est sur un autre terrain et avec un nouveau grade que nous allons le retrouver.

* *

La révolution de Juillet 1830 avait eu en Europe et

(42) A Monsieur le Maréchal Gérard, ministre de la Guerre,

Monsieur le Maréchal,

Tous les électeurs de ce Département m'ayant exprimé, dès les premiers instants de mon arrivée en Corse, le désir de me porter encore à la Députation, je me suis décidé à ne point accepter le commandement de la subdivision. J'ai rendu compte de ma détermination à Monsieur le lieutenant-général Merlin sous les ordres duquel je devais servir, qui a provisoirement conservé le commandement de la subdivision à Monsieur le Colonel du 2° de ligne.

Le profite de cette circonstance, Monsieur le Maréchal, pour

Je profite de cette circonstance, Monsieur le Maréchal, pour vous exprimer ma plus vive reconnaissance pour toutes les marques de bienveillance que vous avez daigné m'accorder; partout où je serai placé mon dévouement pour vous sera

sans bornes.

C'est avec ces sentiments, Monsieur le Maréchal, que je vous prie d'agréer l'expression de mon profond respect.

Le Maréchal de camp : Tiburce Sébastiani.

Ajaccio, le 10 novembre 1830.

à nos frontières même les plus graves répercussions. Pendant que chez nous le duc d'Orléans montait sur le trône de Charles X réduit à l'exil et, sous le nom de Louis-Philippe I^{ev}, devenait le roi constitutionnel des Français (et nom de France comme les Bourbons, nuance significative), les provinces belges des Pays-Bas se révoltant contre le roi Guillaume I^{ev} (prince d'Orange-Nassau et fils du dernier stathouder), se séparaient violemment de la partie hollandaise d'un état artificiel avec lequel elles n'avaient aucune affinité ethnique ni religieuse.

Le secours de la France, dont ces provinces avaient fait partie sous le premier Empire, fut instamment sollicité par le gouvernement national provisoire et ce devait être une des plus sérieuses et des plus urgentes préoccupations du nouveau règne à qui incombait la difficile tâche de trouver une solution à un événement de cette importance.

C'était pour le sage et prudent Louis-Philippe, et pour son Conseil (Ministères Laffitte, puis Casimir-Périer) et enfin pour son ministre des Affaires étrangères, le général Horace Sébastiani (43), une partie bien délicate à jouer. Tout d'abord fut envoyé à Bruxelles, comme agent diplomatique, le général de division comte Belliard, un des meilleurs officiers que nous eût légué Napoléon. On reconnaissait déjà ainsi le nouvel Etat belge et aucun choix ne pouvait être plus heureux.

Premier titulaire d'une haute fonction qui est actuellement une ambassade, ce dernier la prit tellement à cœur, s'y dévoua tellement, qu'il s'y surmena et mourut à la peine le 28 janvier 1832, profondément regretté du roi Léopold (44) et de son peuple (45).

⁽⁴³⁾ Il le fut près de deux ans, du 17 novembre 1830 au 11 octobre 1832.

⁽⁴⁴⁾ Léopold I^{er} (1790-1885) fils du duc François de Saxe-Cobourg-Gotha, fut proclamé roi des Belges en juillet 1831. Louis-Philippe avait refusé cette souveraineté pour son second

Nous devons à M. le professeur Six, dont nos lecteurs connaissent depuis longtemps la parfaite obligeance et la compétence, communication d'un volumineux et récent ouvrage historique de M. Garsou sur le général Belliard, mais tellement détaillé qu'il nous est impossible dans cette étude forcément limitée d'en retenir plus qu'un court fragment (pages 310, 311 et 315) se rapportant à une mission de Tiburce Sébastiani, envoyé, par son frère le ministre, au roi des Belges, en décembre 1831, pour réclamer la non-démolition des forteresses de Philippeville et de Marienbourg (46) démarche qui fut sans résultats.

Il fut du reste rappelé à Paris le 16 décembre suivant et nommé, par décision royale du 24, commandant de la 1re division d'infanterie de l'armée du Nord en formation, et dont nous donnerons dans un Appendice la composition détaillée.

Quoique très documenté sur la prise de la citadelle d'Anvers par un ouvrage appartenant au service historique du ministre de la Guerre (47) il ne nous est possible, vu son importance, que d'en extraire quelques détails dont un concernant particulièrement Sébastiani mérite d'être reproduit intégralement.

Exactement commencé dans la nuit du 29 novembre

fils le duc de Nemours. Il consentit seulement au mariage de

⁽⁴⁶⁾ Deux villes fortifiées que les traités de 1815 nous avaient enlevées et dont notre Gouvernement espérait, pour plus tard, la remise à la France. La jalousie des grandes puissances ne le permit pas et elles restèrent à la Belgique, mais démantelées, Philippevile en 1859, Marienbourg en 1849. Cette question de forteresses menaçait de troubler l'amitié franco-belge. Finalement et comme il vient d'être dit pour les deux places précédentes, Namur, Ath, Charleroi, Mons, Tournai, Menin, Ypres, Nieuport et Ostende furent également rasées en 1859.

(47) Cet ouvrage, œuvre d'un témoin oculaire, le chevalier de Richemont, officier belge, est aussi sévère pour ses compatriotes (ou plutôt son gouvernement) qu'il est admiratif pour les deux armées, assiègeants et assiégés, et leurs chefs. Il a été édité à Paris en 1833 et porte la cote A.2 e.150.

1832 par l'ouverture de la tranchée à 400 mètres des glacis et du côté réputé imprenable (48), le siège de la place. à bout de résistance, se termina le 23 décembre par la capitulation la plus honorable. Son commandant le général d'infanterie baron Chassé n'y avait consenti qu'après vingt-quatre jours de tranchée ouverte et une énergique résistance à laquelle le Maréchal rendit une justice éclatante (49), et le roi des Pays-Bas Guillaume, après avoir lui-même approuvé la reddition, récompensa immédiatement le général Chassé par la Grand-Croix de son ordre militaire (50).



Après la prise de la citadelle d'Anvers qui mettait fin

(48) Sébastiani, en longeant les bords de l'Escaut, opérait pour couper les communications de la citadelle avec la Hol-lande. Ses corps bivouaquaient sur les chaussées qui couron-nent les inondations... Le temps était affreux, les pluies continuelles et tout manquait à nos soldats dont on devine les souffrances : paille pour les bivouacs, bois pour chasser l'humidité.

La flotte hollandaise avait remonté l'Escaut. Elle opéra un

débarquement et réunie à la garnison du fort Liefkenskoek au nombre de 2.000 hommes, elle vint attaquer un bataillon de la division Sébastiani, placé à Callao.

« Ce général, arrivant sur le lieu du combat au moment de l'attaque, mit pied à terre, commanda en avant, et parvint après une lutte opiniâtre à la baïonnette, à culbuter l'ennemi et la contraignit à s'ambarquer. et le contraignit à s'embarquer.

 Cette affaire dans laquelle un bataillon du 8° de ligne eut à supporter l'attaque de 2.000 hommes protégés par le feu de deux cent quarante pièces qui, de l'escadre vomissaient la mi-traille sur nos soldats, nous coûta beaucoup de monde. Les Hollandais laissèrent environ 100 hommes sur la place. Tous les prisonniers que nous fîmes étaient grièvement blessés. Le général fit garnir les banquettes le long de la digue et

de là nous engageames contre l'escadre une fusillade qui dura six heures. Les pertes considérables la contraignirent de se réfugier sous le canon du fort Liefkenshoek.

(49) Entre les forts de Kiel et de Montebello, c'est-à-dire du côté opposé à cette ville de 70.000 âmes dont la possession nous ent été cependant du plus grand secours pour soulager nos

Mais avec le maréchal Gérard, l'humanité ne perdit jamais ses droits. Apprenant que les assiégés manquaient de linge et

de pansements, il leur en fit parvenir deux fourgons.

(50) La valeur de cette haute distinction était d'autant plus appréciable qu'ôtant en même temps sa propre décoration, le

à l'emprise hollandaise et assurait définitivement la réelle indépendance de la Belgique, l'armée du Nord n'avait plus sa raison d'être. Elle fut dissoute à partir du 1er février 1834, et c'est comme inspecteur général d'infanterie que Tiburce eut alors à faire bénéficier l'Etat de son activité et de son expérience.

De 1832 à 1847 inclusivement, notre lieutenant-général eut annuellement la charge de procéder à l'inspection des troupes stationnées soit dans diverses Divisions militaires, soit dans la sienne propre, car son tour arriva bientôt d'exercer un commandement territorial. N'avait-il pas toute la confiance du gouvernement royal, hautement satisfait de ses services.

Et c'est ainsi que le 20 octobre 1835, Tiburce recevait, à la grande satisfaction des Corses (51), le commandement de la 17° Division Militaire (Bastia), puis le 8 mars 1837 celui de la 8º (Marseille), et enfin le 29 octobre 1842, celui de la plus importante, de la 1^{re} Division.

roi Guillaume la faisait remettre, avec la lettre de nomination.

(51) Au cours de sa session de 1836, séance du 4 septembre, le Conseil général de la Corse s'exprimait ainsi : « Les habitants de la Corse ont vu avec reconnaissance un de leurs plus re-commandables compatriotes appelé par la confiance du Roi au commandement de la 17º Division militaire ».

« Depuis près d'un an que M. le Lieutenant général vicomte Sébastiani exerce en Corse ses hautes fonctions, il a rendu de vrais services au pays par la bonne impulsion qu'il a donnée à la force armée et par son influence sur le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique ».

Pour extrait, Le Préfet de la Corse : Jourdan (du Var).

au brave Chassé.

Né en 1765, en Hollande (Gueldre), Chassé, avant d'être notre loyal adversaire à Waterloo et à Anvers, avait fait la plus grande partie de sa carrière dans nos rangs et avec la plus grande distinction, depuis le grade de capitaine en 1792 jusqu'à celui de général de brigade. Démissionnaire du service français en 1814, il fut réadmis dans l'armée des Pays-Bas comme gé-néral-major et nommé lieutenant-général en avril 1815. Commandant la 1ºº division dans l'armée anglo-hollandaise (1ºº corps, prince d'Orange), il partagea, sur le plateau du Mont-Saint-Jean, l'indomptable énergie de son Prince et de son général en chef le duc de Wellington. En 1830, il avait le grade (supérieur au précédent) de général d'infanterie. Il mourut à Bréda le 2 mai 1849.

c'est-à-dire de ce qu'on appelle actuellement le Gouvernement de Paris.

Il y remplaçait le général Pajol atteint par la limite d'âge et devait conserver ce haut commandement jusqu'aux derniers jours d'un régime dont il avait toute la confiance et qui lui avait prodigué toutes ses faveurs (52).

(52) Du reste, soit dit sans ironie, le général savait se faire valoir. La lettre ci-dessous, au ministre de la Guerre, qui détermina son entrée, l'année suivante, à la Chambre des Pairs, le démontre suffisamment :

17º Division Militaire

Au Quartier Général, Bastia, le 20 juillet 1836

Monsieur le Maréchal,

La bienveillance, dont vous avez bien voulu m'honorer depuis que j'ai eu le bonheur de servir sous vos ordres en Grèce, m'engage à m'adresser à vous pour vous prier de me présenter pour être compris dans la promotion de pairs qu'on dit avoir lieu

très prochainement.

Vous n'ignorez sans doute pas, Monsieur le Maréchal, que la pairie me fut promise au mois de juillet 1832 au moment où j'avais été assez heureux pour donner à la tête des troupes et au milieu des harricades de St-Merry (53), des preuves de mon dévouement au Roi et au pays. Depuis on m'a donné les assurances les plus positives que je serais compris dans la première promotion qui aurait lieu. Dans les quatre années qui se sont écoulées depuis cette époque, je ne crois pas, soit dans ma conduite parlementaire, soit dans les commandements qui m'ont été conférès surtout en Belgique et au camp de Saint-Omer, avoir démérité la faveur du Gouvernement. Je n'ai donc pu qu'être péniblement affecté en voyant que j'avais été oublié dans la promotion du mois de septembre dernier, et je dois avouer que je ne pourrais m'empêcher de considérer un nouvel oubli comme une disgrâce.

J'ai cru comprendre qu'on alléguait certains refus de mon frère comme motifs de ma propre exclusion; j'ai de la peine à y croire. La Pairie m'a été promise comme récompense des services que depuis trente et un an (sic) j'ai été assez heureux pour rendre à mon pays et ce que mon frère a jugé convenable de faire ne peut en aucune manière m'être préjudiciable. Il me semble au contraire que l'ajournement de sa nomination ne pourrait dans tous les cas que rendre la mienne plus facile.

Ma qualité de député, au dire de quelques-uns, pouvait être un obstacle à ma nomination de pair. En acceptant le commandement de la 17º division militaire que je n'avais point sollicité, j'ai renoncé à la Députation parce que je comptais sur les engagements qu'on avait bien voulu prendre à mon égard.

⁽⁵³⁾ A la suite du convoi mortuaire du célèbre général Lamarque, député de l'opposition, il y eut une émeute populaire, dite du Cloître Saint-Merry (5 et 6 juin 1832). Elle nécessita la mise en état de siège de Paris.

Mais ce serait une lacune importante que de ne pas mentionner un événement qui eut sa répercussion sur cette carrière, la tragédie effroyable du 28 juillet de l'année 1835, qui faillit coûter la vie au roi et la coûta à tant d'autres.

Nous nous reporterons donc à un article biographique de MM. L. et J. Franceschini consacré au maréchal Sébastiani, et à propos de l'attentat d'Orsini (sic) (54) contre Louis-Philippe, attentat qui fit une cinquantaine de victimes, dont le maréchal Mortier, et qui déconsidéra injustement les Corses, on y lit que le général Horace Sébastiani (il ne devint maréchal de France que le 21 octobre 1840) se porta garant de ses compatriotes et supplia le roi de venir les visiter.

Le souverain, très touché, délégua son fils, le duc d'Orléans, pour ce voyage politique que Tiburce fut chargé par son frère d'organiser, et ce voyage du prince royal, ayant eu le plus grand succès, attira sur l'île trop négligée jusque-là, une pluie de faveurs et d'importants crédits. (Gloires militaires contemporaines, cinquième série — Paris, 5 rue Bayard).

* *

Dès la fin de 1847 la situation politique était très tendue. Le ministre Guizot, en fonctions depuis 1840 et

Aujourd'hui que tout obstacle est levé, j'ose vous prier, Monsieur le Maréchal, de vouloir bien intervenir dans le conseil pour que les services que j'ai eu le bonheur de rendre au Roi et au Pays ne soient oubliés. Si vous daignez dans cette circonstance prendre de l'intérêt à moi, ma reconnaissance sera égale au dévouement sans bornes avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur le Maréchal, votre très dévoué serviteur.

Tiburce Sébastiani.

A Monsieur le Maréchal Marquis Maison, Ministre secrétaire d'Etat à la Guerre.

(54) Simple lapsus, il faut lire Fieschi et non Orsini qui, lui, tenta d'assassiner Napoléon III en 1858. Mais on ne prête qu'aux riches, et peu de princes ont été l'objet d'attentats aussi répétés que Louis-Philippe Ier (sept fois).

devenu très impopulaire en raison de la corruption électorale qu'on lui reprochait, était fort attaqué et cette grave agitation se manifesta par une campagne de banquets. dits réformistes, au nombre de 70 dans les principales villes du royaume. Devant la carence de la garde nationale, représentant la bourgeoisie et jusque là soutien du régime, l'émeute eut beau jeu et, malgré les concessions rovales tardives, Paris se hérissa de barricades. L'histoire se répète, comme on l'a dit, et de même qu'en 1830 le duc de Raguse, le maréchal Marmont, n'avait pu sauver la branche aînée des Bourbons, le maréchal Bugeaud, le vainqueur d'Isly, malgré tout son prestige, échoua également pour la branche cadette. Nommé commandant en chef des troupes et de la garde nationale, mais gêné par l'indécision du roi, il ne fut pas plus heureux que le premier, malgré le loyal concours de Tiburce, resté son sousordre, malgré le bon esprit de l'armée, Un incident tragique, boulevard des Capucines, devant le Ministère des Affaires étrangères, avait fait de nombreuses victimes et le roi vieilli, découragé, trop humain pour continuer à faire couler le sang, préféra abdiquer en faveur de son petit-fils, abdication que la Chambre envahie par la populace n'eut pas l'énergie de faire prévaloir.

Pendant que Louis-Philippe reprenait, toujours comme son prédécesseur, le chemin de l'exil, un gouvernement provisoire s'installait, dont les deux membres les plus notoires étaient un grand poète, Lamartine, et un grand savant, Arago. Le 24 février 1848, la seconde République était proclamée.

EPILOGUE

La longévité de Tiburce (tandis que son aîné n'avait pas dépassé 76 ans, lui en vécut 85) l'avait fait assister,

nous venons de le voir, à un nouveau changement de régime, à une révolution de plus, celle du 24 février 1848 où le pauvre roi Louis-Philippe dut abandonner son trône et sa patrie et finir en Angleterre une existence qui avait été bien mouvementée. Notre général ne tarda pas à en subir les conséquences. Malgré sa lettre du 26 février (55) au nouveau ministre de la Guerre, le général Subervie (56) bientôt remplacé par l'illustre François Arago, membre du gouvernement provisoire, doublé il est vrai du lieutenant-colonel Charras (57), son sous-secrétaire d'Etat et Eminence grise, un des premiers actes du Département fut de mettre à la retraite Tiburce (17 avril) (58).

Elle ne fut cependant que temporaire cette première

⁽⁵⁵⁾ Dans cette lettre Tiburce (qui décidément parait avoir ignoré l'art des transitions) écrivait au Ministre nouveau que non seulement il adhérait entièrement au nouvel ordre de choses, mais qu'il serait heureux de consacrer le reste de sa vie au service de la patrie.

⁽⁵⁶⁾ Baron Subervie (Jacques-Gervais, 1776-1856), né à Lectoure (Gers), dont il fut, dans l'opposition, député pendant 17 années consécutives. Entré au service, en 1792, à 15 ans, comme engagé volontaire, il fit avec la plus grande distinction toutes les campagnes de la République et de l'Empire comme officier de cavalerie. Général de division en 1814, était à Water-loo. Retraité par la Restauration, rappelé à l'activité par la monarchie de juillet, mais en dehors d'inspections annuelles exclu de tout empoi public en raison de ses opinions avancées, ministre de la Guerre, le 25 février 1848. Grand Chancelier de la Légion d'honneur le 4 mars suivant, remplacé le 25 décembre. Avait été fait grand-croix le 11 décembre.

(57) Fils du général de ce nom élève de l'Erole polytechnis

⁽⁵⁷⁾ Fils du général de ce nom, élève de l'Ecole polytechnique, officier d'artillerie puis d'infanterie, chef de bataillon en 1844, promu lieutenant-colonel aussitôt après la révolution de février 1848, élu représentant à l'Assemblée Constituante, réélu à la Législative, Charras fut, en raison de son opposition à l'Elysée, arrêté et emprisonné le 2 décembre 1851.

Expulsé de France, il vécut et mourut en Belgique. Sous-se-crétaire d'Etat au ministère de la Guerre, il l'avait été aussi des deux successeurs d'Arago, les généraux Cavaignac et La Moricière, jusqu'au 20 décembre 1848.

⁽⁵⁸⁾ Cette mise à la retraite était pour un militaire dans l'âme une sérieuse contrariété, mais combien peu de chose à côté d'une mort qui la même année séparait deux frères si étroitement unis! Le maréchal Horace, miné par le chagrin, avait peu survécu à l'assassinat de sa fille, la duchesse de Praslin, par son gendre qui n'échappa que par le suicide au jugement de la Chambre des Pairs dont il était membre.

fois, le Président de la République, le Prince Louis Napoléon, le futur Napoléon III, allant bientôt le réintégrer dans le cadre de Réserve de l'Etat-Major général et à son rang d'ancienneté. Mais cette mesure de justice ne fut qu'éphémère, et lorsque en 1851 sonnèrent les soixantecing ans de Tiburce, sonna aussi pour lui l'heure de la retraite définitive et d'un repos auquel il se résigna difficilement, comme le prouve son honorable démarche de 1870. Retiré à Ajaccio, il y vécut dans une profonde retraite, en dehors de toute faveur de la part du Second Empire.

Son aîné était mort en 1851; Tiburce, plus résistant malgré ses glorieuses blessures, fut contemporain de notre génération et vécut jusqu'en 1871 après avoir, sauf le bâton de maréchal et le portefeuille de Ministre, connu tous les honneurs militaires et civils, y compris la grand-croix, ayant accompli 56 ans 11 mois et 21 jours de services dont 13 campagnes et versé généreusement son sang pour son pays.

De même qu'il avait vu la chute du Premier Empire, il fut témoin de celle du Second, et, comme notre devoir est d'être impartial, il nous faut, après avoir été quelque peu sévère pour son apostasie politique par trop brusque, pour la facilité avec laquelle notre compatriote, adulant les Bourbons, avait oublié celui qu'il ne nommait plus que Bonaparte, il nous faut, disons-nous, ne rien omettre de ce qui est à son honneur.

Il y a donc lieu de mentionner, après le désastre de Sedan, après la capitulation de Napoléon III et l'avance des armées prussiennes sur notre territoire, l'acte d'énergie du vieux soldat (il devait alors avoir dépassé 84 ans) et la belle lettre qu'il écrivit au ministre de la Guerre du gouvernement de la Défense nationale.

La voici, et on en appréciera le patriotisme :

A Monsieur le Ministre de la Guerre (59), à Paris

Monsieur le Ministre,

Quoique ayant dépassé l'âge des officiers généraux du cadre de Réserve appelés au service actif, ma santé et mes forces physiques sont en état de mettre ma vieille expérience au service de mon pays, au moment où la France fait un appel à tous ses vieux soldats pour aider à chasser l'ennemi de son territoire.

Je demande donc à être relevé de la retraite pour être placé au cadre de réserve où j'attendrai telle destination qu'il plaira au Gouvernement d'accorder à mon dévouement. Je suis d'ailleurs d'autant plus fondé aujourd'hui à faire cette demande que lorsque la loi sur l'organisation du cadre de réserve a été rendue, j'étais en Italie, et à mon retour, les délais étaient expirés pour envoyer les pièces nécessaires afin d'être relevé de la retraite.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer ma haute considération et l'assurance de mes sentiments aussi dévoués que respectueux;

Le général de division en retraite : Tiburce SÉBASTIANI.

Et en voici la réponse, courtoise mais évasive :

« Général,

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire pour exprimer le désir d'être relevé de la retraite

⁽⁵⁹⁾ Cette lettre, rédigée dans les termes les plus dignes, est adressée au général Le Flö (Ministre de la Guerre, du 4 septembre 1870 au 4 juin 1871, entre le général de division Cousin de Montauban, comte de Palikao, 9 août 1870, et le général de division Courtot de Cissey, 5 juin 1871). Non datée, elle a di parvenir au Cabinet du ministre dans les premiers jours de septembre. (Le timbre de réception est en partie effacé).

afin d'être placé dans la section de réserve et d'y attendre une destination.

« Je m'empresse de vous remercier de vos offres de services qui témoignent de votre zèle pour la défense du pays.

« le sais que si les circonstances l'exigeaient, je pour-

rais compter sur votre dévouement. »

« Recevez, etc...

Voici donc terminée notre étude, aussi complète que

possible, sur le second des Sébastiani.

Malgré des variations politiques par trop éclatantes. et que d'autres eurent à cœur d'éviter (60), il faut accorder justice à sa mémoire et aux éminents services rendus, sous des régimes bien différents, à la Patrie, à l'Eternelle France.

Général COLONNA DE GIOVELLINA.



ERRATA DU Nº 101

Page 263, ligne 3 : lire Vimeiro au lieu de Vineiro. Page 266, ligne 12 : lire échec au lieu de brigade.

(60) Par exemple son compatriote Philippe d'Ornano. Avec les mêmes belles qualités et certaines analogies de carrière, ce dernier, bravant même l'exil, sut se renfermer dans sa dignité et ne rien demander. Aussi, quoique divisionnaire du Premier Empire, quoique doyen de l'Etat-Major général, ne devintil merérale de France, qu'en 1860, de l'exil, ne devintil merérale de France, qu'en 1860, de l'exil, ne devintil merérale de l'exil de l devint-il maréchal de France qu'en 1860, deux ans avant sa

Sa vie, toujours si noble, a été écrite par le baron Du Casse, dans son livre (Les trois maréchaux d'Ornano) (Paris-Dentu, 1862).

APPENDICES

APPENDICE I

Le Colonel Tiburce de Sébastiani, Commandant l'ex-11º Régiment d'Infanterie légère.

A Son Excellence Monseigneur le Maréchal duc de Belune (sic), Président de la Commission de Révision pour le classement.

Monseigneur,

Colonel depuis deux ans, j'ai été conservé par le Roi au commandement du 11° Léger organisé à Rennes le 4 avril 1814; dans cette ville j'ai trouvé l'occasion de donner à Sa Majesté des preuves de ma fidélité, de mon dévouement, lorsque dans le mois de février des séditieux voulurent méconnaître l'autorité royale en excitant un mouvement de révolte contre M. de Bois-Guy un de ses envoyés, et contre les royalistes du département d'Isle-et-Vilaine, je prouvai, par une conduite ferme et énergique et par celle de mon régiment dans des circonstances difficiles, combien j'étais dévoué aux intérêts du Roi et disposé à servir sa cause.

Tous les honnètes gens de la ville de Rennes, les véritables serviteurs du Roi m'en témoignèrent hautement leur reconnaissance ; et Sa Majesté daigna m'en donner une marque de satisfaction par le titre de Vicomte qui me fut conféré. Ma conduite ne s'est pas démentie un seul instant, et enfin le 11 mars je reçus de Son Excellence le ministre de la Guerre l'ordre de partir de Rennes le 14 avec mes deux premiers bataillons composés de cinq cents hommes chacun pour me rendre à Paris où je devais arriver le 25 mars et faire partie du corps d'armée qui devait être formé aux environs de Paris sous les ordres de S. A. R. Monsieur le duc de Berri (sic). Monsieur le Maréchal de camp marquis de Levis et toute la ville de Rennes ont été témoins des sentiments de fidélité qui m'animaient, ainsi que mon régiment, à mon départ de cette ville.

Le 16 mars, de Laval, j'eus l'honneur d'en rendre compte à S. E. le duc de Feltre, et je finissais ma lettre en l'assurant qu'il pouvait compter entièrement sur moi et sur mon régiment. Monsieur le lieutenant-général Hamelinaye (61)

⁽⁶¹⁾ Le Général de division Jean de la Hamelinaye (1769-1861), commandait le département de la Mayenne depuis le 6 juin 1814.

qui commandait dans cette ville a été témoin du bon esprit et de tous les moyens que j'employai pour maintenir mon régiment dans les sentiments de fidélité. Pendant toute la route, je n'ai moi-même cessé de donner l'exemple du dévouement le plus absolu pour les intérêts de la famille

royale.

Le 19 à Alençon j'eus encore l'honneur d'écrire à S. E. le duc de Feltre qui j'étais trop heureux de pouvoir assurer de l'entier dévouement de mon régiment. Monsieur le vicomte de Ricé, préfet d'Alençon, bien connu pour ses sentiments d'attachement pour l'auguste famille des Bourbons, a été témoin de tous les moyens que j'ai employé (sic) pour maintenir mon régiment dans l'esprit de fidélité au Roi.

A Mortagne, le 20 mars, mon régiment entra dans la ville aux cris de « Vive le Roi » et je continuai ma route pour Paris bien disposé à exécuter les ordres de S. E. le duc de Feltre et à servir la cause de l'auguste famille des Bourbons avec le plus entier dévouement.

Lorsque j'appris avec la plus grande douleur, entre Montfont et Versailles, le départ du Roi et de toute la famille royale, je m'attendais à recevoir des ordres des Princes pour changer de destination et me porter où ils auraient jugé convenable, mais je n'en reçus point ; au lieu de celà le comte de Lobau envoya un officier à mon régiment pour lui ordonner de se rendre sur la frontière de Belgique en passant par Paris, en lui enjoignant en même tems (sic) (le 25 mars) de quitter la cocarde blanche. Après ces événements je fus encore le seul colonel qui ne fis point d'adresse à Bonaparte, aussi je m'attendais à chaque instant de recevoir une destitution, la députation de la ville de Rennes envoyée pour complimenter Bonaparte m'ayant dénoncé comme royaliste.

Voici, Monseigneur, l'exposé de ma conduite dans ces moments difficiles. L'entière conviction où je suis que Votre Excellence ne la trouvera pas indigne de sa bienveillance me fait solliciter le commandement d'une légion, persuadé que si Sa Majesté daigne l'accorder, elle récompensera en moi des sentiments de fidélité et de devoir dont j'ai toujours été animé et que je professerai toute ma vie avec loyauté et constance. J'ai fait deux campagnes sous les ordres de V. E. C'est à elle que je dois mon grade de colonel et si j'ai le bonheur d'obtenir un régiment, V. E. aura placé à la tête d'un corps un serviteur fidèle et dévoué au Roi. Je saurai mériter les bontés de Votre Excellence.

Le colonel qui doit commander la légion départementale de la Corse n'est pas encore nommé. Une grande partie des officiers et soldats de mon ancien régiment sont de ce

pays et pour cela je serai mieux qu'un autre en état de pouvoir en diriger l'esprit. Ma reconnaissance et mon esprit seront sans bornes.

Je prie Votre Excellence d'agréer l'expression de mon

respect.

De V. E. le très humble et très obéissant serviteur.

Le colonel de l'ex 11° Léger : Vicomte Tiburce Sébastiani

APPENDICE II

A Son Excellence le ministre de la Guerre (62).

Paris, le 12 juin 1823.

Monsieur le Duc,

Je suis informé que M. le général Sébastiani se propose de se rendre incessamment en Corse pour solliciter sa réélection, comme membre de la Chambre des députés. Il doit, dit-on, être appuyé dans ses démarches par M. le colonel Sébastiani son frère qui commande le régiment corse (10° Léger) actuellement en garnison à Marseille. On ajoute que ce dernier a manifesté l'intention de demander un congé dans le courant du mois de juillet prochain, sous le prétexte d'aller visiter sa famille, mais dans le but réel de seconder son frère de toute son influence.

L'administration locale est en mesure de soutenir avec avantage la lutte qui se prépare dans ce département entre

les candidats royalistes et ceux de l'opposition :

Toutefois Votre Excellence jugera sans doute comme moi, qu'il convient de ne négliger aucune des précautions susceptibles d'en assurer le succès. La position de M. le colonel Sébastiani lui donne une action directe sur un grand nombre de familles corses dont les enfans (sic) ou les proches parens (sic) servent dans le régiment qu'il commande. Cette position qu'il tient du Gouvernement peut lui fournir les moyens de contrarier les vues de l'Administration en attirant sur son frère les choix de plusieurs électeurs qui, directement ou indirectement, sont placés sous sa dépendance. Peut-être Votre Excellence croira-t-elle après cet exposé, qu'il serait à propos dans l'instant des élections de la Corse de faire passer cet officier à un autre régiment. Si cette mutation devait s'opérer il serait à désirer que ce fut le plus tôt possible.

Dans ce cas il importe beaucoup que M. le Colonel Sébas-

⁽⁶²⁾ Du 14 décembre 1821 au 18 octobre 1823 ce fut le duc de Bellune (Claude Perrin, dit Victor, maréchai et pair de France).

tiani, qui passe pour avoir de l'influence en Corse, ne puisse point y aller d'ici aux élections, ainsi qu'il en a le projet; et il me semble, Monsieur le Duc, que vous pouvez y mettre obstacle en ne lui accordant pas de congé. Peut-être aussi conviendrait-il d'engager secrètement (63) le lieutenant-général qui commande à Marseille de ne point lui donner de permission qui put faciliter ce voyage.

Après avoir mis ces faits et ces observations sous les yeux de Votre Excellence, je ne puis que m'en remettre

à sa prévoyante sagesse.

Agréez, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre de l'Intérieur : CORBIÈRE (64).

APPENDICE III

Voici quelle fut la réponse :

Le 21 juin 1823.

Monsieur le Comte, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au sujet de M. Sébastiani, colonel du 10° régiment d'infanterie légère, actuellement en garnison à Marseille.

Je m'empresse de vous assurer que dans les circonstances actuelles la présence de MM. les Colonels est indispensable à leur régiment et qu'il ne pourrait pas être accordé de congé à M. Sébastiani dans le cas où il en ferait la demande

APPENDICE IV

Il existe au ministère de la Guerre (Service historique de l'Armée) un livre côté $A^2e - 150$, du chevalier de Richemont et ayant pour titre « Siège de la Citadelle d'Anvers », édité à Paris en 1833, et écrit avec une certaine partialité. Les Français et les Hollandais y sont fort loués, mais les Belges présentés sous un très mauvais jour. Cet ouvrage n'en est pas moins fort précieux par les détails qu'il donne tant au point de vue politique que militaire.

Nous en extrayons la composition suivante de l'armée française (dite du Nord) commandée en chef par le Maré-

chal Gérard :

(63) Ce mot, à la réflexion, a été barré sur l'original. (64) Comte Jacques de Corbière (1767-1853) homme politique, ultra royaliste, ministre de l'Intérieur de 1821 à 1828, puis pair de France. Il refusa le serment à Louis-Philippe et rentra dans la vie privée.

- Avant-garde. Duc d'Orléans (le prince royal) 3 bataillons d'infanterie légère, 4 escadrons de lanciers, 4 escadrons de hussards.
- Première division. Général T. Sébastiani, 3 bataillons d'infanterie légère, 9 bataillons de ligne.
- Deuxième division. Général Achard, 3 bataillons d'infanterie légère, 9 bataillons de ligne.
- Troisième division. Général Jamin, 3 bataillons d'infanterie légère, 9 bataillons de ligne.
- Quatrième division. Général Favre, 12 bataillons de ligne.
- Conquième division (Réserve). Général Schramm, 3 bataillons d'infanterie légère, 7 bataillons de ligne.
- Deux Brigades de cavalerie légère, Généraux de Lavœstine et Simoneau, 12 escadrons de chasseurs, 4 escadrons de hussards.
- Division du général Dejean, 4 escadrons de hussards, 4 escadrons de chasseurs, 8 escadrons de dragons.
- **Division** du Général Gentil Saint-Alphonse, 16 escadrons de cuirassiers.

Ainsi l'Armée du Nord se composait de 61 bataillons et de 56 escadrons,

APPENDICE V

Etat des services du général Tiburce Sébastiani (65)

Ecole spéciale militaire : Elève. 17 mars 1806. 6° Dragons : Sous-lieutenant. 10 octobre 1807.

1er Dragons: Sous-lieutenant, 19 octobre 1807.

1er Dragons : Lieutenant. 28 décembre 1809,

17º Dragons : Capitaine, 13 février 1812.

Aide de camp du général de Narbonne. 2 mars 1812.

11° Chasseurs à cheval : Capitaine. 3 juillet 1812.

Aide de camp du général de Narbonne, 26 février 1813.

32º Rt d'Infanterie légère : Chef de bataillon. 4 juin 1813.

11º Rt d'Infanterie légère : Chef de bataillon. 28 juillet 1813.

29° Régiment d'Infanterie : Colonel, 6 novembre 1813.

11º Régiment d'Infanterie : Colonel. 28 juin 1814.

En non activité par licenciement. 7 septembre 1815.

⁽⁶⁵⁾ Avait déjà servi, avant son entrée à l'Ecole, au 9º Dragons (dont son frère avait été colonel).

Légion départementale de Saône-et-Loire : Colonel, 22 avril 1818.

Légion Corse : Colonel, 7 avril 1819.

10° régiment d'infanterie légère : Colonel, 17 novembre 1820.

Disponible: Maréchal de Camp. 30 juillet 1823.

Commandant la 1^{re} brigade de la Division d'expédition de Morée. 24 juillet 1828.

Disponible. 19 mars 1829.

Commandant la Subdivision d'Ajaccio, 9 septembre 1830.

Disponible. 14 janvier 1831.

Disponible: Lieutenant-Général. 27 février 1831.

Commandant la 3º Division d'infanterie de l'armée du Nord. 24 décembre 1831.

Inspecteur général d'infanterie pour 1832 dans la 16° division militaire. 5 juillet 1832.

Inspecteur général d'infanterie pour 1833, dans la même division d'infanterie. 25 mai 1833.

Commandant la 1^{re} Division d'infanterie du camp de Saint-Omer. 15 juillet 1833.

Inspecteur général pour 1834 du 11° arrondissement d'infanterie, 14 juin 1834.

Inspecteur général pour 1835. 6 juin 1835.

Commandant la 17° Division militaire. 20 octobre 1835.

Inspecteur général de gendarmerie pour 1836, 6 juin 1836. Commandant la 8° division militaire, 8 mars 1837.

Inspecteur général d'infanterie des troupes sous son commandement. 30 mai 1837.

Inspecteur général pour 1838 du 12° arrondissement d'infanterie. 30 mai 1838.

Inspecteur général pour 1839 du même. 17 juin 1839.

Inspecteur général pour 1840 du 10⁶ arrondissement. 21 juin 1840.

Inspecteur général pour 1841 du 12^e arrondissement. 10 juin 1841.

Inspecteur général pour 1842 du 10° arrondissement. 22 mai 1842.

Commandant la 1re Division militaire. 29 octobre 1842,

Inspecteur général pour 1843 du 1^{er} arrondissement d'infanterie, 11 juin 1843.

Inspecteur général pour 1844. 25 mai 1844.

Inspecteur général pour 1845, 24 mai 1845, Inspecteur général pour 1846, 27 mai 1846,

Inspecteur général pour 1846, 27 mai 1846. Inspecteur général pour 1847, 11 juin 1847.

Admis à faire valoir ses droits à la retraite, décret du 17 avril 1848. (Pension de 7.200. Arrêté du 8 juin 1848).

Relevé de la retraite par décret du Prince Président de la République du 31 août 1849 et rétabli dans son rang dans le cadre de l'Etat-major général en exécution de la loi du 11 août 1849.

Disponible. 7 septembre 1849.

Rétabli dans la position de retraite par décision du Président de la République du 14 mars 1851.

Cessera d'appartenir au cadre d'activité à compter du 1er avril 1851.

Total général des services : 43 ans, 11 mois, 21 jours.



DETAIL DES CAMPAGNES

Fin de 1807. Corps d'observation de la Gironde. 1808, 1809, 1810 et 11 en Portugal et Espagne. 1812, 1813 et 1814. Grande Armée. 1815. Armée du Nord. 1828-29 (jusqu'au 9 mars) en Morée. 1831-32. Armée du Nord. Total des Campagnes : 13. Total général des services effectifs et campagnes : 56 ans, 11 mois, 21 jours.



DECORATIONS

Membre de la Légion d'Honneur, 6 avril 1811. Officier de la Légion d'Honneur, 18 février 1814. Chevalier de Saint-Louis, 12 septembre 1814. Commandeur de Saint-Louis, 1829. Commandeur de la Légion d'Honneur, 1832. Grand-Officier de la Légion d'Honneur, 29 avril 1833. Grand-Croix de la Légion d'Honneur, 5 janvier 1843. Décoré de l'Ordre du Mérite de Bavière en mars 1813.



BLESSURES

Au combat de Santa-Cruz, 26 avril 1809, coup de feu à la poitrine.

Coup de sabre au col au combat du 4 octobre 1812, devant Moscou.

Blessé d'un coup de feu à la jambe gauche, au combat de Montereau, le 18 février 1814.

L'agonie d'une vendetta

DEUXIEME PARTIE

On rencontrait, assez souvent, Campanonu, sur les routes poudreuses, couvert de haillons durcis de crasse. Sa chemise, toujours béante, laissait voir des pectoraux velus, ses bras noueux étaient couleur de granite. Il pouvait avoir trente ans, peut-être cinquante. Son profil était celui d'un bouc avec sa barbiche allongée et son nez colossal. Sa bouche trop grande montrait la paleur chlorotique des gencives avec des dents ébréchées et noires. Des yeux globuleux de chats-huants toujours éblouis avaient des regards sans lumière.

Près des ruisseaux, l'été, il faisait de longues siestes. Il gagnait les forêts de chênes liéges et les champs couverts de cistes dès les premières pluies du printemps. Au pied de ces arbustes qui font leur terre comme les châtaigniers, il cueillait d'amples provisions de champignons qu'il mangeait comme des fruits. Jamais une colique ne l'avait averti qu'il faisait fausse route dans le choix de ses comestibles. A la bonne saison, les produits de la terre étaient utilisés pour son alimentation. Dès l'époque des cerises, vers la fin de mai ,on le voyait, au sommet des grands arbres, balancer son corps à la recherche des baies vermeilles. Tout était bon pour lui: pommes, poires, prunes, figues et les raisins, gonflés de jus et de parfums, lui demandaient encore moins d'efforts pour satisfaire ses appétits voraces.

Il dénichait les nids de merles et de perdrix et quand un propriétaire lui lâchait, à distance, un coup de fusil chargé de petits plombs, il dégringolait la pente, tête baissée, fesses rentrées, ayant des ailes aux talons.

Les jours de fête, au village, il accourait dès la veille.

Son succès était assuré: tous les gamins du milieu l'entouraient et lui faisaient un accueil cordial en chantant sur l'air des lampions:

— O campanô! o campanô!

Il battait la mesure à quatre temps, avec sa canne, en murmurant les trois notes qui lui assuraient la popularité.

Une fois restauré, après la sortie de la grande messe, Campanonu se tenait sur la place publique et demandait aux passants le petit sou qui lui manquait pour faire le franc. Il amusait le public en énumérant vite, avec une précision remarquable, les localités qu'il visitait depuis toujours et en indiquant de la main, leur position, les unes par rapport aux autres. Si on suivait, sur un almanach, l'ordre des villages et hameaux mentionnés, on pouvait se rendre compte qu'aucune omission ne se glissait dans cet exercice de mémoire.

Bébête et inutile, il traversait la vie, riant de tout, s'amusant de rien. Libre comme un oiseau, agile comme un lézard, d'une inconscience d'enfant, il était la discrétion même.

Les pélerins du maquis et les bergers l'employaient et utilisaient ses longues jambes pour des courses à travers les vertes étendues.

— Tu vois, dit un jour, un habitant de la forêt, à Campanonu, si tu as le malheur de dire que tu m'as vu a quiconque, tu m'entends, à n'importe qui, je décharge mon fusil dans ton ventre. Approche, et, soulevant la chemise qui faisait une solution de continuité entre le gilet sans boutons et son pantalon sur le bas ventre, il marqua, avec le canon de son arme, un double zéro à la hauteur du nombril. Campanonu fut saisi, il se le tint pour dit. Ses lèvres gardèrent un petit frisson. L'angoisse tira ses traits, allongea son visage. Une contraction spasmodique lui contracta la gorge et une crise intestinale le terrassa sur place.

- Tu iras me remplir ce barillet de cinq litres de vin à l'auberge de San Giorgiu, voilà l'argent.
- Oui, oui, oui, dit Campanonu en faisant jouer le compas de ses jambes, et s'éloignant lestement. Il chantait en sourdine : o campanô, o campanô, les poings dans ses poches percées.
 - O campanô, pour qui est le vin?
 - Pe u curatu.
 - Quel curé?
 - U giô curatu.

Que de services ne rendait-il pas à tous les hors la loi qui avaient besoin de se renseigner ou de se ravitailler, sans vouloir s'exposer à être vus.

Campanonu était précieux.

Avalant des kilomètres dans la journée, on pouvait le voir au carrefour des routes, sur le garde-fou d'un pont, à côté d'une fontaine, à l'ombre d'un châtaignier ou, perché comme un rapace gris, sur un rocher pour dominer une vallée.



Attirés par des fumées bleuâtres qui sortaient d'une pente dénudée, dans une vallée de Carbini, les deux cousins quittèrent les montagnes de Cagna. Des Italiens, des carbonari, occupés à transformer en charbon de bois les beaux chênes de la forêt, étaient installés sous un arbre et, par des moyens de fortune, chauffaient un chaudron pour préparer la polenta. Pour toute nourriture, ils n'avaient qu'un sac de farine de maïs qu'il s'agissait de faire bouillir et de manger quand elle serait en boule assez solide.

Si la source était trop loin on utilisait l'eau du fleuve.

Ce repas n'était guère appétissant, c'était cependant le menu de tous les jours. Ces Italiens, pauvres diables, venus, pour la plupart de la province de Lucques, étaient la sobriété même. Ils se privaient de tout pour réaliser quelques faibles économies.

Exposés aux conditions hygiéniques les plus déplorables, ils n'avaient qu'une pensée, le lucre, apporter de l'argent à leur famille en Italie.

Les Corses indolents se refusaient à faire ce métier et les Italiens arrivaient tous les ans par milliers des Alpes apuanes.

Le Corse sera berger, éleveur, ramassera les olives et les châtaignes, cultivera la vigne et méprisera les Lucquois.

Les deux bandits furent invités par les carbonari toujours craintifs et désireux de se montrer accueillants. Campanonu, cette fois, accompagnait les deux hommes.

— Voilà de l'argent, dit Jacques-Antoine, il faut que tu rapportes un corbeille de *brocciu* de la matinée. C'est à toi à trouver la bergerie la plus rapprochée (1).

Campanonu prit la pièce d'argent, la regarda de son œil droit, puis de son œil gauche, la jeta en l'air, la saisit au vol et partit en flèche en accompagnant ses grands pas de sa musique quotidienne, o campanô! o campanô!

Les carniers des deux cousins, étalés sur le sol, laissèrent apparaître deux cuissots de cabri dorés, deux tranches de *coppa* rouge comme du corail, des noix, des figues et un gros pain d'orge et de blé mélangés.

On s'installa autour d'un grossier linge, déposé sur une pierre plate, et pendant que les Italiens transformaient en tranches brûlantes la *polenta* de maïs, on fit honneur aux autres provisions.

Les carbonari étaient confus de leur misère, mais n'en firent pas moins honneur aux mets apportés par les ban-

⁽¹⁾ Ce fromage de lait de chèvre est un mets des plus délicats. Les touristes s'en montrent très friands ainsi que des merles, de la charcuterie et des truites de nos torrents.

dits. Ils ne parlaient pas en mangeant; ils avaient la faim silencieuse.

Le repas prit fin; le soleil avait dépassé la crête des montagnes d'en face. Campanonu était revenu.

— Nous serons toujours heureux de vous recevoir, dit le Capi-Macchia, aux deux cousins, en prenant congé.

_ Oui, dit Campanonu, la prochaine fois nous ap-

porterons l'eau de la gorge voisine pour la polenta.

— Eh! dit Santa Lucia, n'oublie pas que nous sommes à Carbini. Ces messieurs mettraient tout en commun comme les anciens Giovannali.

Personne ne répondit, on n'avait pas compris.

La campagne assoupie retentissait du tintement des clochettes des chèvres en liberté dans le chemin creux menant au village de Carbini. De petits troupeaux de porcs noirs, surveillés, à grande distance, par des porchers enveloppés de pelone, s'égaillaient dans la forêt déjà assombrie.

Les Italiens s'apprêtaient à passer la nuit dans des huttes improvisées de la forêt, car le jour achevait de quitter le ciel. Les bandits reprenaient mélancoliquement la route de Foce di Mela où ils avaient rendez-vous avec Tomino leur guide. Mais celui-ci apparut au détour du chemin et voyant le petit berger, qui s'attardait à suivre des yeux le départ des deux bandits, il l'appela et lui reprocha vivement d'avoir jeté des pierres à Campanonu sans motif sérieux.

Tomino n'aimait pas les bergers, les maîtres de la forêt avec leurs chèvres, leurs moutons et leurs porcs sauvages. Leurs dépradations sont si grandes que la culture recule toujours devant la jachère.

- Amène tes oreilles, dit-il, je vais te corriger.

Le pâtre ne tenait pas du tout à être morigéné et avait un vif désir de conserver ses oreilles intactes.

— Je te dis d'approcher, petit galopin! L'autre timidement fit quelques pas. — J'ai besoin de ton bouc, je vais le baptiser mou-flon.

Le petit berger n'avait pas l'air de comprendre, mais intimidé, il obéit.

Un jeune bouc, au pelage roux, aux cornes retroussées, au ventre gras et à la barbe flottante fut amené devant le guide.

Celui-ci l'air calme semblait avoir réfréné son indignation. Il sortit de sa poche une paire de ciseaux et un bonnet à poils. Ayant pris une poignée d'erba tabacca il la coupa en petits morceaux et bourra sa pipe avec ses gros doigts. Rien de plus naturel que ce geste familier.

Un morceau d'amadou fut présenté à un briquet, des étincelles jaillirent. L'amadou s'enflamma.

- Je vais baptiser ton bouc mouflon, dit le guide.

Et sans perdre de temps, il plaça l'amadou enflammé vous devinez où et lâcha la bête.

Celle-ci, prise d'une frayeur panique, partit suivie de toutes les chèvres et dégringola la vallée.

On voyait disparaître affolé le troupeau, contournant les précipices, sautant dans les abîmes, surgissant sur les rocs escarpés, filant à toute vitesse, sur les pentes déboisées.

- Prends ton luth! et rappelle tes chèvres, dit le guide, riant à gorge déployée, amusé de la bonne farce.

L'enfant terrifié courait après ses bêtes, les appelant de tous ses poumons,

Le troupeau se dispersa dans les ravins broussailleux, les herbes fraîches, les troncs noueux des arbres.

Les ombres se répandaient déjà dans le sous-bois. La nuit apparut, un croissant de lune se montra à l'horizon. Le calme régna sur la nature où tout bruit avait cessé. Dans le chemin bordé de ronciers séchés et de fougères mortes, trois hommes se déplaçaient lentement, l'œil aux aguets, le fusil armé sur le bras gauche.

Après quelque coup audacieux, Santa Lucia disparaissait. Toutes sortes de bruits extraordinaires, et qui trouvaient créance, couraient sur son compte. On l'avait vu s'embarquer pour la Sardaigne avec des marchands de noix et de châtaignes, venus se ravitailler à Propriano en échange de fromage sarde.

Il avait été blessé mortellement dans une rencontre, qu'il avait eu dernièrement avec les voltigeurs du côté de Porto Pollo, ou bien il était mort emporté par les fièvres malignes contractées pendant ses séjours dans les

terres désolées des plages de Figari.

Des gens bien renseignés l'avaient vu à Marseille, sur les quais de la Joliette, habillé en douanier, visitant les

bagages des voyageurs venant de Corse.

Le notaire Lanfranco de Lévie, appelé à Bastia comme juré, affirmait sous le sceau du secret le plus absolu, qu'il lui avait semblé reconnaître le bandit déguisé en chemineau (pagiagiu) sur la route brûlée de soleil de Solenzara. Même qu'il portait toujours ses fameuses lunettes vertes pour masquer sa vue perçante.

Les mystiques prétendaient que le bandit, torturé de remords et, pour expier ses nombreux crimes, avait pris le froc et qu'il s'était retiré définitivement en Sardaigne. Il ne fallait pas les pousser beaucoup pour connaître le

nom du couvent et de la localité.

La note comique ne manquait pas. Il circulait, sous le manteau, que la nièce du Consul d'Angleterre à Ajaccio, on en donnait le nom, miss Hobinson, venue en Corse pour visiter les monuments mégalithiques du pays, avait enlevé Santa Lucia d'une manière plutôt romanesque. Le scénario arrangé par les gens à imagination ardente ne manquait pas d'originalité. Le bandit, avec dix hommes armés jusqu'aux dents, avait enlevé miss Hobinson, dans la plaine du Rizzanese, alors qu'elle inspectait les menhirs u frate e a sora qui rappellent aux générations qu'un sacrilège « faillit être commis en cet en-

droit ». Arrivés la nuit à Propriano, ils auraient pris place sur le yacht de l'anglaise amarré dans le port.

Il prenait figure de personnage de légende et les femmes parlaient de lui avec attendrissement. Les imaginations s'enfiévraient au village; on s'en occupait à la veillée l'hiver. On embellissait sa vie, ses actes étaient magnifiés. Il devenait un héros de roman. Tout le monde accordait au bandit Antoine Santa Lucia une secrète sympathie.

La guerre se poursuivait au village. Les hommes tombaient morts ou estropiés, les partis s'affaiblissaient. Les parents du docteur Brocca ne tardèrent pas à perdre de la distance sur le chemin sanglant. Ils étaient plus nombreux, plus riches, avaient plus de relations que les Magalioni, mais l'audace et la ténacité d'adversaires résolus réduisirent à néant cette parenté en peu de temps.

La famille Maestrali avait plus de moyens que Santa Lucia et Jacques-Antoine. Or l'argent était un facteur précieux dans cette lutte sans merci que se livraient les deux familles. On ne pouvait guère tirer parti des revenus

de la terre et les récoltes se faisaient rares.

Santa Lucia décida qu'aucun terrain de ses ennemis ne serait mis en culture, défense fut faite aux métayers et aux Lucquois de travailler aucune terre des Maestrali.

Les vignes, non soignées, poussaient leurs sarments et revenaient à l'état sauvage, les olives pourrissaient sur place, les arbres fruitiers étaient la proie des oiseaux et des corneilles accourus de la plage et invités au perpétuel festin.

La vie au village était un cauchemar.

Que faire en hiver dans ces mornes villages envahis

par le malheur, la pluie et le froid!

On parlait bas à la rivière où les femmes lavaient le linge. On s'abordait à la hâte à la fontaine pour puiser de l'eau. Les maisons restaient closes. Les chiens enfermés aboyaient lamentablement et hurlaient à la mort. Aucun stationnement sur les places, au carrefour des chemins. On ne veillait plus chez le voisin. D'ailleurs personne ne sortait plus la nuit. Si on était obligé de se déplacer il fallait se conformer à l'arrêté du maire, pour éviter toute surprise sanglante : se munir d'un morceau de bois résineux ou d'une lanterne.

Un adversaire que Santa Lucia méprisait crut passer inaperçu; timidement il avait ensemencé un champ de blé. La récolte s'annonçait belle. Les blés mûrissaient au soleil de juin. Une nuit, un feu de joie était signalé et le matin il n'y avait de cette belle récolte qu'un peu de cendre noire que la brise dispersait dans la vallée. Santa Lucia avait passé par là comme le châtiment.

Un Lucquois, établi depuis quelque temps dans le pays, Mosciu Giovanni, avait traité avec les Maestrali pour la mise en culture de la propriété. Il devait payer une redevance et la récolte lui appartiendrait. Le contrat était établi pour trois ans. C'était une belle affaire, les propriétaires acceptaient n'importe quelles conditions et l'Italien se frottait les mains de satisfaction.

Vers la mi-octobre quatre ouvriers italiens, avec des bêches luisantes, préparaient une planche de jardin, pour semer du maïs. La terre fraîchement remuée, grasse et noire, fumait. Les ouvriers, en bras de chemise, besognaient ferme, dans la chaleur tiède de la matinée.

— Du repos, mes amis, dit Santa Lucia, accouru avec Jacques-Antoine et quelques partisans.

Comme des avirons les bêches furent rangées droites dans le sillon tracé.

— Alors, on ne veut pas tenir compte des ordres donnés. Cette propriété est aux Maestrali. Vous, étrangers, vous voulez profiter du malheur des autres pour faire des affaires. Vous allez quitter immédiatement la *chiosa*.

— Mais, dit le chef de l'équipe, j'ai un contrat avec les Maestrali et pour trois ans.

— Vous allez disparaître tout de suite et je n'aurai plus à revenir sur ce sujet. Pour ce qui en est de vos engagements, rappelez-vous que la mort rompt tout contrat.

- Vous ne voyez pas le préjudice que vous me por-

tez, dit Mosciù Giovanni.

— Il ne manque pas de terre autour de vous. J'espère que tu auras compris, ô Mosciù Giovà. Dans le cas contraire, on te coupera une oreille et tu garderas l'autre pour écouter ce qu'on te dit.

Les Italiens reprirent leurs bêches et le chemin du village. Les propriétés restèrent plus incultes que jamais.

* *

Sur le cours Grandval, à Ajaccio, en face de l'hôpital militaire, a existé de tout temps un magasin de nouveautés dont se montraient amateurs les rares touristes qui visitaient la Corse. Ces bibelots, fabriqués à Paris mais vendus en Corse, portaient l'inscription: « Souvenir d'Ajaccio ». On y trouvait des broches, des bagues, des encriers, des stylets, des montres, des statuettes représentant Bonaparte et Napoléon, dans toutes les positions, assis, debout, à cheval, en général, en consul, en empereur, dans toutes les tenues.

La spécialité de la maison était le burinage de la gourde. Zi Goffredu était passé maître en fait de décoration et il ne manquait pas d'un certain talent. De ces cucurbitacées on en voyait de toutes les formes, les unes rondes, les autres légèrement aplaties, d'autres oblongues. Il y en avait avec col et étranglement au milieu, bref un grand choix pour les amateurs.

Le maître de céans, assis sur un escabeau à l'entrée de la porte, à droite en rentrant, derrière une vitrine poussiéreuse, avec un tablier en cuir, burinait du matin au soir. Et l'on pouvait voir en noir, en couleur, les paysages surgir de l'imagination de l'artiste. Toute la faune et la flore corses étaient représentées: des chiens à crinière de lion, des chats en chasse ou frileux au soleil, des chevaux dans les pâturages, des vaches au repos, des oiseaux s'égosillant dans les branches, ainsi que des fleurs, des roseaux, des avoines et des feuilles.

Des couteaux, venus de Thiers, étaient gravés à l'eau forte avec des inscriptions à faire frémir l'étranger : vendetta corsa, morte al nemico, du sang et des larmes. De minuscules poignards aux filigranes d'argent, avec des étuis en nacre, velours ou ivoire, décoraient les vitrines, articles d'exportation qui font sourire les Corses. Allez au greffe et regardez les armes saisies à la suite de crimes commis. Vous trouverez des pièces d'une banalité courante.

Ce qui l'intéressait le plus peut-être parce qu'il trouvait plus facilement acheteur, c'était de représenter des hommes avec des armes dans les attitudes de bandit.

On en voyait de ces bandits d'opérette, l'arme dans les bras, la carabine en bandoulière, le fusil au repos, l'homme visant un but. Toutes les gourdes, suspendues à l'entrée, ne pouvaient que retenir l'attention des voyageurs et des passants.

Le percepteur de Petretu, ayant eu l'occasion de se rendre à Ajaccio, pour mettre un enfant au collège Fesch, s'arrêta une après-midi d'octobre, devant le magasin de nouveautés et frappé par l'aspect engageant de la

marchandise entra chez Zi Goffredu.

Les gourdes étaient pour rien. Il en choisit une grosse, d'une contenance de deux litres, où un vieillard à barbe épaisse, un Charlemagne quelconque, caressait de la main gauche un gros chien de berger couché à ses pieds. Cela représentait un bandit. Il devait en faire cadeau à un hors-la-loi de ses amis. C'est ainsi que Jacques-Antoine devint l'heureux possesseur de cet échantillon d'objets corses buriné par un artiste du pays.

Un soir que Jacques-Antoine se trouvait à Petretu, atteint d'une légère bronchite attrapée à la suite d'une pluie d'orage qui l'avait trempé pendant deux heures, son ami le percepteur était accouru à son chevet. Il grelottait de fièvre et délirait.

Un vieux médecin de la localité, Colonna d'Istria, appelé en toute hâte, branla longuement la tête, prisa deux fois, se moucha, s'assit, se leva, tâta le pouls, se fit montrer la langue, demanda le nom du malade, voulut connaître son âge, s'assit de nouveau, croisa ses mains sur son ventre et se retira sitôt après, sur la pointe des pieds.

— Je reviendrai, dit-il, en attendant donnez-lui une tisane d'écorces d'amandes et de figues sèches.

Le percepteur accompagna le médecin, après avoir déposé sur le lit du bandit la gourde achetée à Ajaccio.

— Dans vos pérégrinations, dit-il, elle vous sera fort utile. Puissiez-vous l'avoir toujours pleine de bon vin.

— Je ne suis pas grand amateur de vin, dit Jacques-Antoine. Elle sera plus souvent pleine d'eau. Je ne vous remercie pas moins. Rien ne vaut mieux pour les grandes étapes que l'eau fraîche de nos sources.

* *

Le théâtre St-Gabriel, à Ajaccio, venait d'ouvrir ses portes pour une saison hivernale. Une troupe de passage donnait des représentations des plus belles pièces du répertoire italien et l'on jouait, ce soir-là, Lucie de Lamermoor, de Gaétano Donizetti qui vécut à Bergame et fut un des émules les plus fervents de Rossini.

Les Ajacciens appréciaient les chefs-d'œuvre italiens. Ils avaient une prédilection pour cette pièce dont tous les gamins sifflaient les airs dans la rue. Ils se pressaient tous les soirs en foule compacte autour de la scène décorée pour la circonstance de verdure, de fleurs et de lumière.

Dans la loge du préfet de la Corse, M. le préfet Grandval et son épouse avaient pris place et la représentation se déroulait au milieu de l'attention générale. En face de la loge du préfet, celle de M. le Maire ne présentait aucun éclairage. On était un peu étonné. On savait que ces messieurs de la Municipalité et leurs familles étaient plutôt portés vers les manifestations artistiques.

Tout à coup la lumière se fit et instinctivement tous les regards se portèrent sur les occupants du premier

rang.

Le préfet discrètement avait dirigé les yeux sur les personnes qui lui faisaient vis-à-vis. Il ne tarda pas à être intrigué par la présence d'un monsieur, jeune encore, portant des lunettes vertes et dont l'attitude aisée lui inspirait de la sympathie.

Le connaissait-il! avait-il eu l'occasion d'être présenté à cette personne! Quelque chose de déjà vu se dégageait du personnage, mais le préfet ne pouvait mettre

un nom sur cette physionomie.

Les acteurs, sur la scène, déployaient leurs grâces. Les applaudissements du public enthousiaste éclataient à toutes les tirades des artistes. Les hautes régions du théâtre (on disait à l'époque le paradis), où se tiennent les gens de condition modeste, donnaient le signal des crépitements. Le Préfet, distrait, cherchait à se rappeler dans quelle circonstance il avait connu cette personne à l'attitude correcte qui lui dérobait ses yeux.

La pièce achevée, le Préfet rentra au palais Lantivy, un peu fiévreux, l'esprit préoccupé par cette recherche. Le lendemain il eut la clé de l'énigme. Le personnage qui l'avait tant intrigué, la veille au théâtre, n'était autre que le bandit Santa Lucia qu'il avait reçu dans son cabi-

net.

Santa Lucia avait sollicité de M. le Préfet de la Corse une audience par l'intermédiaire de M. Doncarli, chef de division à la préfecture. M. Grandval, en homme avisé, n'avait pas voulu se dérober à cet entretien, et comme il connaissait déjà la tournure que devait prendre la conversation, il voulut entendre l'avocat d'une cause qu'il avait étudiée avec intérêt.

Santa Lucia, introduit chez le préfet, l'avait mis au courant des démarches qu'il avait faites auprès du Procureur général, M. Sigaudy. M. Grandval lui donna l'assurance qu'il aurait fait un rapport à son ministre pour attirer l'attention du Garde des sceaux sur le cas de l'abbé Don Jean.

— Je sais, dit M. Grandval, que votre frère a été victime d'une infernale machination et que sa grâce ne serait que justice. Mais aussi, dans votre zèle, vous avez travaillé contre vous en supprimant les témoins qui auraient pu être entendus.

Ceux-ci n'auront plus à se parjurer.

— C'est égal, monsieur, votre justice est trop expéditive. N'envisageant que le cas de votre frère, je puis vous donner la ferme assurance que, d'accord avec M. le Procureur général, tout sera fait pour attirer sur cet innocent la bienveillante sollicitude du gouvernement. J'ai d'autant moins de mérite que je suis convaincu, après les nombreuses conversations que j'ai eues avec Monseigneur et M. Sigaudy, que votre frère est innocent et que sa grâce serait une réparation.

Maintenant ce ne serait pas trop vous demander, si vous obtenez toute satisfaction au sujet de votre frère, que de cesser cet état de guerre? Cette région sartenaise, si belle et si riche, est maudite depuis cette affreuse inimitié qui ensanglante tant de familles. Mon devoir serait de vous faire arrêter séance tenante. Mais depuis quelques moments, depuis que je suis en votre présence, j'ai une idée plus exacte, plus nette de la situation. Je vois que tous les bandits ne sont pas des brutes sanguinaires. Vous m'avez produit même une bonne impression. Je

comprends à quel sentiment vous obéissez quand vous vous jetez dans le maquis, je respecte la vendetta. J'en connais l'origine. Vous fûtes les victimes des tribunaux génois.

- Et même un peu des autres; vous avez des magistrats qui rendent autant d'arrêts que de services.
- C'est entendu, vous êtes les victimes de l'injustice qui a régné si souvent dans le pays. Mais maintenant que le jury existe, vous n'avez plus le droit de vous faire justice vous-même.
- Le jury, s'indigna Santa Lucia, n'est pas à la hauteur de sa tâche. Trop souvent les consciences des jurés et le devoir des magistrats plient sous des forces occultes. Vous savez la haine — je ne dis pas des bandits — de nos compatriotes pour le jury en général. Même les classes éclairées n'ont plus confiance.
- Oui, dit le préfet, vivement frappé par cette argumentation. L'effroyable augmentation de crimes est peutêtre le résultat du peu d'énergie du jury. Votre esprit de vengeance résulte des dénis de justice des gouvernements qui nous ont précédés. Vous n'avez vu, jusqu'à présent, dans cette institution, qu'un moyen d'assouvir des ressentiments, d'arriver à l'impunité pour certaines classes privilégiées. Mais le gouvernement est décidé, plus que jamais, de le maintenir, car il constitue un progrès sur les arrêts des différentes cours criminelles. Peu à peu vous verrez que les jurés apporteront dans l'accomplissement de leurs devoirs cette liberté d'esprit et cette fermeté de caractère qui honorent le juge et rassurent le pays (1). Restez dans le droit chemin. Vous trouverez dans les pouvoirs publics toute la bienveillance voulue.
- Vous oubliez, dit Santa Lucia, que vous parlez à un contumax condamné à mort.

⁽¹⁾ Sorbier.

- Eh bien, dit le préfet, quittez la scène avec votre cousin; nous agirons auprès des autres.
- M. le Préfet, dit Santa Lucia, je vous remercie de vos bonnes paroles. Je sais que vous êtes un ami des Corses et un administrateur consciencieux.

Donnez-moi satisfaction au sujet de mon frère et je vous promets de disparaître de la scène comme vous dites. Mes ennemis m'ont fait beaucoup de mal. J'ai répondu à ma façon, le duel ne tardera pas à prendre fin. Nous, nous sommes des coupables, des partisans haineux et vindicatifs, nous avons versé du sang, nous devons expier. Mais mon frère est innocent, qu'il rentre dans ses foyers, qu'il suive sa vocation et je vous donne ma parole, non celle du bandit, mais celle d'une honnête personne, que je disparaîtrai de ce milieu où nous pataugeons dans la boue et dans le sang.

Le Préfet ému serra la main du bandit, griffonna un papier, appela un huissier et fit accompagner Santa Lucia jusqu'à la sortie de la ville, du côté de St Joseph.

Quelle ne fut pas sa surprise de voir le bandit assister, le soir, à la représentation théâtrale, dans la loge du maire d'Ajaccio. C'est que le lendemain, l'évêque, Monseigneur Casanelli d'Istria, devait avoir un long entretien avec le frère de l'abbé don Jean.

Ce jour-là Monseigneur achevait son repas et, pour calmer le gargouillement de son estomac, avant de quitter la table, il prenait par petites gorgées une tasse de camomille. Son vicaire général, au menton mol et gras, calé dans un fauteuil, réchauffait un verre de vieux cognac dans ses mains blanches et potelées et racontait la dernière aventure survenue à un curé du diocèse.

Un paysan venait de mourir. Le fils en rentrant du travail l'avait découvert froid sur sa couche. Il alla trouver le curé et lui dit:

Monsieur le Curé, mon père est mort.

- Comment ton père est mort, il était malade et tu me m'as pas averti.
 - Non, il n'était pas malade, mais il était vieux.
- Eh, bien! il faudra l'enterrer dignement car c'était un bien brave homme.
- Vous savez que je suis pauvre et que je ne puis trop faire de frais pour les cérémonies religieuses.
 - _ Mais ton frère te viendra en aide.
 - Mon frère a une nombreuse famille.
 - _ Tu as bien une sœur, je crois.
- N'en parlons pas, Monsieur le curé, ma sœur a mal tourné.
 - Comment ta sœur a mal tourné?
 - Oui, elle s'est faite religieuse.
- Mais, malheureux, tu dis que ta sœur a mal tourné, elle qui a épousé le bon Dieu.
 - Vous dites, Monsieur le Curé?
- Sache, mécréant, que ta sœur est une sainte, qu'elle a sauvé son âme, qu'elle prie constamment pour toi et ta famille. Oui, mon ami, elle a épousé le bon Dieu!
- Bien, Monsieur le Curé. Alors faites pour le mieux demain jour de l'enterrement. Mettez vos beaux atours et ne ménagez pas les cierges, les gros et les petits. Qu'il y en ait autour du corps, dans les chapelles, aux croix et aux bannières.
- A la bonne heure, tu es un fils aimant et respectueux.
- Oui, Monsieur le curé et pour la note à payer, vous savez, vous la présenterez à mon beau-frère le bon Dieu.

Monseigneur riait discrètement et une petite toux secouait sa maigre poitrine.

— Elle est bonne celle-là, dit-il. Monsieur le Vicaire général nous devrions la consigner dans les annales avec les histoires de curés et de juifs que vous savez si bien raconter.

A ce moment on gratta à la porte et un majordome introduisit Santa Lucia auprès de Sa Grandeur.

« A signora Maria » de Sartène, une sainte femme, parente de l'évêque, avait supplié Monseigneur d'avoir à recevoir son envoyé.

Ce prélat, fin lettré et habile administrateur, avait réussi à mettre de l'ordre dans le clergé corse aux mœurs relâchées avant son arrivée. Accusé d'être politicien par les mécontents du diocèse, il n'en poursuivit pas moins sa tâche avec l'intelligence et l'énergie voulues. Il éleva à un haut point de prospérité le diocèse plongé jadis dans l'oubli.

Aussi ne fut-il pas pris au dépourvu lorsque Santa Lucia lui exposa l'objet de sa visite. Monseigneur était renseigné. Depuis longtemps il avait constitué un dossier et sa sagace pénétration avait gagné la cause de l'abbé. Il serait réintégré dans les cadres, dès qu'il sortirait de prison.

L'Evêque d'Ajaccio ne promettait rien à la légère. Il n'avait pas été impressionné par la visite d'un bandit fameux. Il promit tout son appui à la cause de cette innocente victime des erreurs humaines, hélas!

Santa Lucia avait mis à poursuivre sa campagne diplomatique le même acharnement qu'il avait déployé à détruire ses ennemis.

Il fit quelques voyages sur le continent, surtout à Aix où il intéressa un parent conseiller à la Cour. D'aucuns prétendent qu'il se rendit à Paris voir Pietri, devenu puissant après la révolution de juillet. Le fait est que le Procureur général travailla auprès du Ministre de la Justice et fit réduire la peine de l'abbé à cinq ans; puis il fut grâcié.

A propos de la découverte du Sarcopte de la gale

Dans le numéro de la Revue Coloniale de Médecine et de Chirurgie du 15 novembre 1936, en racontant « la curieuse aventure du Sarcopte de la gale », nous avons montré que la découverte de l'acare en 1687 doit être attribuée au médecin italien Giovan Cosimi Bonomi, de Florence, et au naturaliste Giacinto Cestoni, de Livourne.

Mais la discussion étiologique continua cependant à se poursuivre entre les savants observateurs jusqu'au jour du 13 août 1834 où l'étudiant corse Renucci, assistant à un cours du Professeur Alibert, à Paris, put promener sous les yeux des spectateurs le mystérieux insecte qu'il avait extrait avec une épingle de la peau d'une

personne galeuse de l'assistance.

Dans un travail paru dans la Rivista di Storia delle Scienze médiche et Naturali, Settembre-Ottobre 1934 (Sienne), sous le titre: Un centenario (1834-1934): la resurrezione parigina della Scabia » per opera di Francesco Simone Renucci, et dont il a bien voulu nous faire hommage, le D' Ugo Faucci, de Livourne, s'étonne avec raison que le nom du découvreur corse soit aujour-d'hui tombé dans l'oubli. On ne le trouve, en effet, dans aucun dictionnaire français, italien ou anglais. Seul un dictionnaire biographique allemand a réparé tout récemment dans son supplément cette omission ainsi que l'écrit notre confrère livournais (1).

⁽¹⁾ Nel recentissimo Supplemento del Biographisches Lexikon der hervorr. Arzte la lamentata dimenticanza del nome del Renucci è stata riparata. A p. 413 vi si legge: S. 770 Renucci Simon Francesco, geb. in Cozzana (Cozzano) auf Korsika, hatte sich in seiner Heimat mit der Auffindung der Krätzmilbe beschäfthigt, deren Entdeckung durch Bonomo (s. I Bd. S. 624 und Nachtrag S116) vollkommen vergessen war. Er demons-

Pour bien préciser le rôle important que Renucci, né à Cozzano (Corse) a joué dans la circonstance, le mieux est de laisser lui-même narrer sa mémorable aventure :

« Depuis plusieurs années je m'exerçais dans la Corse. ma patrie, à chercher les traces de cet insecte, et bientôt i'obtins les résultats les plus satisfaisants. L'acarus, dont l'existence était problématique pour le monde savant, se présenta à mon observation un grand nombre de fois: et cependant, avant d'avoir terminé mes études à la Faculté de Paris, je n'avais pas dessein de révéler l'existence de cet insecte, lorsqu'une circonstance força en quelque sorte ma détermination.

« Après avoir assisté à une leçon de M. Alibert, j'eus l'occasion d'entretenir ce professeur sur cet animalcule merveilleux, tant de fois exploré vainement au microscope, objet de tant de controverses et de tant de contradictions; et les doutes qu'il manifesta sur la possibilité de le trouver facilement me firent prendre le parti de lui en fournir des preuves irrécusables. Aussi, dès le 13 août 1834, apercevant à la consultation de ce médecin, une jeune femme dont la mise annonçait l'aisance, dont les mains offraient de nombreuses vésicules de gale qui n'avait subi aucun traitement, j'annonçai positivement à tous les médecins et élèves qui se trouvaient là que bientôt ils verraient l'insecte fabuleux. En effet, j'en fis l'extraction à l'aide d'une épingle; le ciron marcha très bien sur mon ongle, et chacun put le voir à l'œil nu. Je fus alors prié par la foule des spectateurs de répéter la même opération sur un autre galeux, et le même résultat ne se

trierte sie und in einer Vorlesung D'Aliberts in August 1834 in Paris in Hopital St Louis und in vielen gelehrten Gesellschaften. Riv. Stor. Sci. Med. e Natur. 25 (1934) S. 192-202 (Ugo Faucci). — Haberling.

« Biographisches Lexikon der hervorragenden Arzte aller Zeiten und Völker ». Zweite auflage. Ergänzungsband Nachträge zu den Banden 1-5 bearbeitet von Prof. W. Haberling und Prof. H. Vierordt. Urban und Schwarzenberg Berlin-Wien 1935. »

fit pas longtemps attendre. A l'instant même M. le Professeur Alibert en fit dresser procès-verbal, qui après avoir été signé par nous tous, fut envoyé à la Faculté. Cette nouvelle, insérée dans la Gazette des Hôpitaux, trouva presque autant d'incrédules que de lecteurs. Au point où en était la science, le doute était certes bien permis; mais y avait-il beaucoup de philosophie à se retrancher derrière un défi positif ou derrière une négation absolue?

- « Et cependant des hommes, d'ailleurs fort honorables, me firent publiquement des protestations qui bientôt s'anéantirent devant les faits.
- « Mais le 20 août, ces expériences eurent plus de solennités, toujours dans le service de M. Alibert à l'Hôpital St-Louis, en présence de MM. Alibert, Miquel, Duchesne, Duparc, Sabatier et bon nombre de médecins distingués : je montrai de nouveau l'Acarus scabiei; je voulus même que le frère de M. le Professeur Gerdy, interne de cet hôpital, exécutât l'extraction de l'insecte, et son attente ne fut point trompée.
- « Dans un autre service du même hôpital, MM. Miquel, Pinel de Golleville et moi, nous trouvâmes l'animalcule, que M. Miquel dessina de sa propre main à l'aide du microscope.
- « Ce fut après cette séance que nous invitâmes M. Raspail à venir, le 25, à l'Hôpital Saint-Louis, pour y assister à une séance annoncée par nous dans la Gazette des Hôpitaux.
- « Elle eut lieu cette fois dans les salles de M. Emery, qui, d'après les indications simples que je lui donnai, perdit bientôt son incrédulité, et vit pour la première fois l'acarus. Examiné au microscope par M. Raspail, par les professeurs, docteurs et élèves qui étaient présents, cet insecte fut reconnu pour le véritable acarus de la gale, et bientôt la conviction la plus profonde remplaça dans

les esprits le doute qui était trop légitime avant mes expériences...

« Je ne parlerai pas des autres expériences que j'ai faites à la Charité, sous les yeux de M. Rayer et d'autres médecins distingués; au Val de Grâce, sous ceux de M. Poggiali, mon ami, qui m'en avait prié de la part des chirurgiens de cet hôpital; à l'hôpital des Vénériens, dans le service de M. Ricord; à l'hôpital de la Faculté, dans les salles de M. J. Cloquet, etc... On voit, d'après ce qui précède, que je n'ai pas craint mes peines pour initier les praticiens à ma découverte, et pour lui donner toute l'authenticité que son importance devait lui valoir: aussi aujourd'hui est-il peu de médecins qui ne puissent eux-mêmes trouver à leur gré cet animal trop longtemps relégué dans les fables... »

Après ce récit véridique et pittoresque, le lecteur impartial estimera comme nous que le nom de l'étudiant corse Renucci mérite d'être préservé de l'oubli et de figurer à côté de ceux de Bonomi et de Cestoni, à l'occasion d'une des plus grandes découvertes de la parasitologie (1).

S. ABBATUCCI,

Médecin-Colonel.



⁽¹⁾ Cf. La curieuse histoire du sarcopte de la gale, par le médecin-colonel S. Abbatucci, dans Revue coloniale de médecine et de chirurgie du 15 novembre 1936.

VARIÉTÉS

NAPOLEON A L'ILE D'AIX ET LES MEDECINS - Ce n'est pas dans la Revue de la Corse que l'on peut faire fi du moindre détail technique concernant la santé du plus célèbre des fils de l'Île de Beauté. Or, il se trouve que la dernière Assemblée Française de Médecine générale - dont on sait que le Secrétaire général et l'animateur est le docteur Henri Godlewski (dont on trouvera un ardent éloge du médecin français d'aujourd'hui dans L'Information Médicale du 1er juin 1936, p. 94-96) - a eu lieu à l'île d'Aix et que le sujet de ces assises fut la discussion de l' « état physique et moral de l'Empereur à ses deux départs pour l'exil ». Cela se passait le 16 août dernier, dans le Musée Gourgaud, ex-maison de Napoléon avant son départ pour l'ultime voyage, et où, pour la dernière fois, le 15 juillet 1815, à deux heures du matin, Marchand habilla son maître, en cette chambre dont la fenêtre donne sur la passe d'Oléron, que Maitland, sur le Bellérophon, la même nuit. barrait, guettant la venue de Boney.

J'emprunte à l'article du D^r Godlewski, dans le Siècle Médical du 15 septembre dernier, le pathétique récit de cette journée professionnelle de souvenirs historiques. Voici donc

ce que cet éminent médecin écrit ;

" A l'ombre de la dernière demeure de Napoléon en terre française, il y a aujourd'hui un épais tapis de mousse fleurie. Dans ce cadre, où tout est devenu rose, en présence de la baronne Gourgaud, un des meilleurs érudits de nos assises, Terlais, de La Rochelle, exposa, sous la forme d'une minutieuse observation clinique inédite, la genèse de l'état physique de Napoléon : le « petit caporal » avait été d'abord un maigrichon (à Sainte-Hélène, on lui trouvera un poumon qui avait été cavitaire) ; mais, depuis le sacre il était devenu obèse, hémorroïdaire, lithiasique, somnolent, insuffisant hépatique et rénal ; cet état, pense Torlais. suffit pour entraver l'activité de l'empereur aux heures graves de 1814 et 1815. Aujourd'hui nous refuserions les services de tout soldat qui présenterait de telles conditions physiques. Telle fut la conclusion de l'auteur, qui nous tint sous le charme d'une documentation serrée ».

Cependant, comme le propre de ce genre de débats semble bien être — pour peu qu'on en ait la pratique et l'affirmation est vraie de tous les groupements professionnels, où le vieil adage : tot capita quot sensus semble un axiome premier — de susciter l'immédiate controverse, le Dr Godlewski, qui déclare avoir entendu « avec admiration » son

collègue de La Rochelle, crut devoir aussitôt relever le gant. L'état physique de l'Empereur, pour déficient qu'il ait été - et ce point n'admet aucun doute - aux deux crises capitales de sa carrière finissante, ne met-il pas d'autant mieux en relief l'extrême puissance de ses énergies morales, puisque sa réaction, dans les deux cas, fut immédiate et domina la naturelle défaillance de ses organes ? Ou'eût donc fait un Napoléon bien portant, si le Napoléon malade se comporta comme tout le monde sait ? Cet insuffisant hépatique et rénal n'apparaît-il pas, à Waterloo et au lendemain de Waterloo, en état de rendre des points aux hommes sains qui l'entourent ? « L'Empereur malade ? - telle fut la concluson du Dr Goldlewski, - Peut-être. Mais combien plus actif que les mieux portants ! » Néanmoins, il est certain que le calcul dont il souffrait à l'état aigu fut cause qu'à l'île d'Aix les cris de douleur de Napoléon empêchassent son entourage de dormir. Dans une telle situation, comment eût-il pu ne pas avoir de passagères défaillances ? L'île Sainte-Hélène allait recevoir, en vérité, une victime déjà vouée à la mort.

SECRETS ET MALHEURS DE LA REINE HORTENSE. On ne saurait dire que, si le chômage est, à notre époque. un mal endémique, la plume des napoléonistes en soit particulièrement atteinte. Plus que jamais ce genre de littérature fleurit et son flot tumultueux ne fait, depuis la Grande Guerre, que s'accroître chaque jour. Enormément de vieux neuf, évidemment, parmi toutes ces publications, dont heaucoup ne sont guère que de la plus ordinaire « vulgarisation », en dépit du prix souvent élevé des volumes et des prétentions à la science qu'affichent leurs auteurs. Mais ne sommes-nous pas à l'époque où toutes les surenchères ont cours ? Entre cet immense fatras, le meilleur, le plus digne d'être lu, ce sont, sans doute, les Mémoires, par exemple ceux du comte Molé, d'ailleurs assez indifférents sur cette période de notre Histoire, ceux de Caulaincourt, qui contiennent tant de révélations et réhabilitent le jacobinisme napoléonien et encore ceux du général de Rochechouart, qui doivent aussi être recommandés. Je n'ai pas besoin, d'autre part, de renvoyer aux quatre volumes du Talleyrand de M. Lacour-Gayet... Il est certain que l'œuvre, si magistrale qu'elle soit encore, de Frédéric Masson aurait besoin d'être, sur plusieurs points, revue et singulièrement atténuée — on ne parle pas ici du ton un peu « pompier » qui l'anime. La tragédie de la séparation d'avec Marie-Louise devra, c'est certain, bientôt être étudiée sur de nouvelles bases et avec une psychologie un peu moins fruste...

Mais tous les comparses qui s'agitent et grouillent autour de l'Empereur, s'ils sont inégalement intéressants, ne laissent pas de solliciter un zèle jamais défaillant. Les lecteurs du Temps auront savouré comme il convenait les feuilletons de M. A. Augustin-Thierry sur Pauline Bonaparte. Et voici qu'un autre candidat académisable, M. Pierre de Lacretelle, évoque, après un immédiat prédécesseur, la relative tragédie de la Reine Hortense dans un volume fort documenté, qui a paru chez Hachette. La fille de Joséphine, sœur d'Eugène de Beauharnais, avait derrière elle passablement d'humaines expériences quand son ex beaupère se décida à la marier avec son frère Louis et à faire d'elle une Reine de Hollande. Ce n'eût pu être qu'une fin. encore que brillante. Hélas ! ce devait être un bien fâcheux commencement. Car il y avait la famille et les intrigues de celle-ci, qui ont empoisonné toute la carrière impériale. allaient, à la suite de cette union, se donner un libre et terrible cours. Ainsi voyait-on le char de Napoléon s'enliser peu à peu dans la boue infecte des disputes intimes et des scandales entre proches.

Le destin d'Hortense en fut fatalement touché. Elle, qui respirait la joie de vivre, positivement, réunissant en son accorte féminité tous les dons qui permettent de capter le bonheur, fut en réalité une pauvre et malheureuse victime de son destin hors série. Non, certes, qu'elle n'ait pas cherché - et trouvé des compensations. Cette étonnante gens napoleonica donne, à son historien, tant d'occasions de surprendre la Nature en flagrant délit de rupture de contrat avec la Grâce que l'étude de ses faits et gestes reste la plus admirable confirmation du célèbre mot de Pascal sur le péril de vouloir faire l'ange quand la bête est si proche. M. Pierre de Lacretelle se devait d'élucider le mystère qui n'en est plus un depuis longtemps - de la double genèse de Napoléon III et du Demorgny mué plus tard en Duc de Morny, lequel, produit de la conjonction d'Hortense avec un fils de Talleyrand - cette a merde dans un bas de soie », selon le mot de Napoléon, que prend soin de rappeler, à la Porte Saint-Martin, l'auteur de Napoléon Unique, sorte de refonte de la Bérénice de Racine, où l'Empereur est Titus et Joséphine la princesse juive de la famille d'Hérode - fut associé par les caprices du destin au coup d'Etat de son demi-frère, pour la future carrière que l'on sait. ... Mais la vie romanesque de la Reine Hortense comporte d'autres aventures encore, pour le récit desquelles il faut renvoyer les curieux à cet admirable livre de celui que j'ai appelé tout à l'heure « un académisable ». encore que les paris soient, à l'heure où je rédige ces lignes, faits sur le nom de son fils, Jacques, simple romancier, lui, mais dont l'œuvre est déjà copieuse, ce qui ne l'empêchera pas, s'il est élu — et nul doute qu'il ne le soit — au fauteuil de Henri de Régnier, d'être le Benjamin de la Compagnie, un Benjamin de moins de 50 printemps, étant né à Cornantin, en Saône-et-Loire, en l'an de grâce 1888.

LA VENTE COTY. - Il serait vraiment dommage de laisser passer sans un mot - après celui, si bref, qu'on a consacré ici (décembre 1934, p. 359) au parfumeur millionaire - la vente des objets d'art, par ses deux enfants, de feu Coty. Elle commença le lundi 30 novembre à la Galerie Jean Charpentier et, grâce aux précédents des ventes Polès et Gaston Menier, pouvait, à priori, dépasser tous les plus fastueux espoirs des plus folles enchères. On avait, d'ailleurs, eu soin de rassembler le public spécial de ce genre de cérémonie pour une sorte de première avant la lettre - la lettre de change, - le vendredi soir précédent et, ma parole, on eût pu croire, ce jour-là, que M. Lebrun avait convoqué dans les salons de l'Elysée le gratin des snobs, ou simplement que le Ministre de la place Beauvau recevait dans son hôtel la fleur des pois du Frente Popular... Ce Tout-Paris du franc dévalué caquetait, virevoltait, pesait, soupesait, glosait et, des conversations surprises au passage, il résultait que ce beau monde estimait qu'un argent mis dans de tels « bibelots » représentait, à l'heure d'aujourd'hui, un vrai placement de père de famille. Naturellement, l'on ne se faisait pas faute de mettre à toutes les sauces Coty qui, soit dit en passant, attend toujours un biographe digne de lui, qui saura retracer adéquatement la stupéfiante carrière de l'industriel, du collectionneur, du fondateur de journaux et, finalement, du pauvre déçu qui s'en est allé de ce bas monde d'illusions et d'erreurs dans un suprême accès de désespérance, hélas ! si pleinement justifiée par ses successifs déboires et sa peu alléchante expériences des humains.

Je ne dirai rien de la vente elle-même, les journaux ayant, c'est évident, épuisé la matière. En d'autres temps que les nôtres, il se serait trouvé un La Fontaine pour célébrer dignement ce Fouquet et les gazetiers de bonne époque eussent aiguisé leurs meilleurs stylets pour graver sur les tablettes de la Renommée les phases de cette vente fameuse où l'on voyait les amateurs les plus huppés des deux mondes mêlés aux simples curieux et à la tourbe coutumière des vulgaires figurants, dans une cohue qui débordait les espaces trop étroits de cette Galerie Charpentier, où tant de magnificences allaient être dispersées au feu d'un encan inoubliable entre tous. Cela commença par deux dessins attribués, seulement attribués, à P.-A. Baudoin et

qu'on enleva pour 135.000 francs, sur mise à prix de 20.000. Cela se continua par les plus invraisemblables poursuites — les huit dessins, enlevés en cinq sec, faisaient déjà à eux seuls la bagatelle de 856.950 francs Auriol, — où un Boucher fit 66.000, un Fragonard 91.000, un Guardi 200.000, où la Belle Strasbourgeoise, de Largillière, partie sur une mise à prix, déjà ridiculement outrée, d'un million, en atteignit cinq cent dix mille de plus — avec les frais, cela mettait cette toile à un total astronomique, — où le Peyronneau fut adjugé à 160.000, le Reynolds à 425.000, le Watteau à 560.000, etc. Incroyable, mais cependant strictement exact, car j'y étais et j'y étais le lendemain aussi, mardi 1^{er} décembre où, parmi une foule aussi compacte que la veille, eut lieu le petit scandale du Voltaire assis, qu'il faut que je conte de auditu ac de visu.

Ceux qui ont fréquenté peu ou prou le Vieux Colombier se souviennent peut-être encore d'y avoir vu, dans la cour, à côté d'une des premières automobiles construites en France, une effigie de Voltaire en plâtre. Exposée aux intempéries, elle avait précédemment figuré dans le hall de la Salle Saint-Germain et c'est un D' Janot qui, l'estimant sans intérêt, l'avait reléguée dans la cour de l'ancien théâtre de M. Copeau, ce qui motiva, je crois, un procès entre le docteur et le propriétaire de l'immeuble, M. Charles Saint-Père. Acheté par l'antiquaire Camoin pour peu d'argent, on ne fut pas peu surpris, entre amateurs, de lire dans l'ouvrage : La Vie et l'Œuvre de J.-A. Houdon, par M. Giacometti, que cette œuvre était sortie d'une des deux glaises exécutées par Houdon et dont l'une aurait donné naissance au plâtre de la Nationale et l'autre à celui-ci, le marbre original ayant été, comme on sait, commandé par Catherine II et se trouvant à l'Ermitage de Pétrograd. En tout cas, M. Camoin, après une restauration, vendit son "œuvre d'art » au crédule Coty, pour la somme de 400.000 francs, dit-on. S'il est vrai que des ordres d'achat dépassant le demi-million fussent venus d'Amérique, on concevra que l'intervention d'un diamantaire de la rue Lafayette, M. Gustave Wall, déclarant ce plâtre apocryphe, ait causé sensation, une sensation si vive, que le Voltaire fut aussitôt adjugé à 60.500 francs. Je ne dis rien des tractations consécutives, ni du procès intenté à M. Wall par les deux enfants — un fils et une fille — de Coty. Mais n'est-il pas étrange que cette réédition de la trop célèbre « tiare de Saïtaphernès » soit si facile et qu'experts et antiquaires lequel d'entre eux avait simplement songé à examiner quel rapport pouvait avoir ce Houdon avec celui de Montpellier et à éclaircir un tant soit peu la question des origines ? se montrent si dociles, si unanimes dans le consensus gentium, même suspect à ce point ? Nouvelle preuve, entre tant d'autres, de l'universelle corruption morale de notre époque. Mais les faux Houdon ne sont pas seulement ceux que l'on pense. Au Palais de Justice de Paris se plaidait justement, durant la vente Coty, une affaire de prétendu buste de Louis XVII, vendu 250.000 francs à un riche Brésilien sur garantie d'authencité et qui n'était qu'un travail d'élève. Je n'ai, cependant, pas à entrer dans les détails de cette affaire ici. Ni à dire que le Ministère de l'Education Nationale fit valoir son droit de préemption pour les Divinités Marines de Fr. de Béhagle, merveilleuses tapisseries de Beauvais adjugées à Paris, il y a 30 ans - en février 1906 — 396.000 francs à un architecte de Bruxelles pour le compte de Mme Ed. Balser, née Hirsch, passée à Coty en 1923 et vendues maintenant à M. Ortiz de Linares pour 600.000 ; mais il faut espérer que la France les rachètera. Elles avaient été exécutées pour le compte du seigneur Louis de Bourbon, amiral de France, au xviiie siècle. Le total de ces deux premières ventes ayant atteint - sans les frais, de 14,50 % - la coquette somme de 7.724.100 francs, inclinons-nous bien bas devant la merveilleuse vertu des parfums et saluons l'équitable distribution des richesses dans la plus équitable des démocraties dont s'honore le monde occidental. Camille PITOLLET.

Revue de la Presse

Régime des eaux de la cuvette sartenaise. - Il existe une cuvette au sud de l'Incudine (2.136m) et au nord de l'Omu di Cagna, enfermée par des crêtes granitiques de 1.000 à 2.000m, qui est un réservoir d'eaux d'infiltration. A côté du granite simple, on trouve, autour de Grossa, du granite porphyroïde, de la diorite dans la région de Petretu, et dans le massif de Capra, de la riébeckite et même de la syénite, au col de Bacina, des quartzites à grains fins près du col d'Arbitru ; on trouve même quelques lambeaux de terrains sédimentaires. On voît quelle est la variété de ces terrains. Dans cette cuvette, le niveau d'eau le plus bas se trouve sur des quartzoschistes fortement injectés de ryolithes. Ces quartzoschistes reposent sur un terrain métamorphique de 1.000 mètres d'altitude ; ils datent du permien et, dirigés du N. E. au S. W., forment un Larrage contre lequel les filets d'eau d'infiltration viennent se heurter et prennent une nouvelle direction. A l'est de ce barrage, tufs (cinérites) et filons volcaniques puissants attestent l'existence, au westphalien, d'un centre éruptif. Ce phénomène a été accompagné par de fortes actions hydrominérales sous pression, qui ont permis le développement des micropegmalites. Tous ces filons indiquent une ligne de fracture hercynienne, un gauchissement des directives tectoniques. L'absence

de tout corps organisé permet de rapporter ces roches aux premières dislocations de l'écorce. Elles ont traversé éruptive-ment les couches sédimentaires qui ont été métamorphisées (roches cristallophyliennes stratifiées et ondulées). Ces roches sédimentaires reposent sur la roche cristallophylienne, dont les ondulations servent à canaliser et à écouler les filets d'eau. Ainsi à Viggianellu, Tivolaggiu, Grossa, leur direction est E.W. ou légèrement N. W., c'est-à-dire celle de l'ondulation des strates. Au point de vue climatologique, il y a trois parties dans la cuvette : l'extrémité N. E. recouverte de neige pendant six mois, la région entre Sainte Lucie, Olmetu et Roccapina où la neige n'existe que par moments, et entre les deux, la zone où la neige persiste au moins pendant deux mois. Cette cuvette sartenaise doit recevoir 280 à 290 millions de mètres cubes d'eau par an, ce qui permet la formation d'un réseau aquifère capable d'alimenter 90 filets de 100 litres à la seconde. Les séismes, mais non le volcanisme, pourraient affecter le débit et l'écoulement de ces eaux souterraines. (Marseille-Matin, 9 septembre).

NOUVELLES en quelques lignes

La population de la Corse en 1936. — D'après les premières nouvelles fournies par le « Journal Officiel » sur le recensement de 1936, la population totale en Corse atteindrait le chiffre de 322.862 habitants, soit 25.627 habitants de plus que ceux du dernier recensement de 1931. L'augmentation est due à l'immigration étrangère et surtout italienne. Voici quelques détails :

Bastia compterait 52.643 habitants et l'arrondissement 122.806,

soit 9.000 en plus ; Ajaccio compterait 37.146 et l'arrondissement 91.499, soit une

augmentation de 14.000

Corte aurait 6.014 habitants et l'arrondissement 55.637, soit 1.000 de plus : Enfin Sartène aurait 6.479 ames et l'arrondissement 53.325,

ou 2.200 de plus.

On voit qu'Ajaccio révèle le plus fort accroissement.

Calvi n'a perdu que 3 habitants et atteint le chiffre de 2.824.

He-Rousse 2226, ou 44 de plus. Proprianu 2.011, ou 65 de plus.

Bonifacio 3.628, ou 297 de plus. Portu-Vecchiu 5.304 ou 558 de plus.

Enfin Bastelica passe de 4.127 à 4.152.

L'abondance des matières nous oblige à retarder la publication de notre Revue de la Presse et de nos Nouvelles en quelques lignes.

TABLE DES MATIÈRES pour l'année 1936

Sommaire	du	N°	97	(Janvier-Février)

ρ
OLONNA DE GIOVELLINA (général). — Le général FP. Baciocchi
TTOLLET (Camille). — Napoléon, vu par une aristocrate
MBROSI-R. (Ambroise). — Les tours du littoral de la Corse
laire L'origine d'une chanson popu-
MBROSI (Mathieu). — De l'origine du peuple corse
tica e moderna. — Le Bastion de France. — Le tragique destin de Vannina d'Ornano, par R. Emmanuelli. — Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de la Corse. — Archivio storico italiano. — Saïgon-Cyrnos. — Revue de la presse et nouvelles.
Sommaire du Nº 98 (Mars-Avril)
PULLICHINI (JB.). — L'agonie d'une vendetta PITOLLET (Camille). — Toujours Sampiero et Van-
nina
Baciocchi (II)
AVELLI DE GUIDO (Pierre). — Le monastère de Corbara
Comptes rendus. — Voici l'homme, de JA. Mat- tei, par Sébastien Dalzeto. — Les lettres de Jo- séphine et d'Hortense Beauharnais à Eugène Beauharnais. — Revue de la presse et nou- velles avec deux gravures

Sommaire du Nº 99 (Mai-Juin) Pages ABBATUCCI (Séverin). - Un drame judiciaire en Corse au temps de Marbeuf 133 Dom Gaï (O.S.B.). — Réflexions sur la langue corse 143 Giovoni (Carulu). — Egloga quarta 151 Ouilichini (J.-B.). — L'agonie d'une vendetta ... 154 Ambrosi-R. (Ambroise). — Excursion géologique en Corse 169 X*** — La Corse, département riche 176 Comptes rendus : Napoléon à bord du Northumberland, par Camille PITOLLET. - Marie Walevska, par C. P. - Bernadotte et la chute de Napoléon, par C. P. - Serait-ce le vrai mot de l'énigme de Waterloo. - Quelques apercus concernant la dépopulation dans l'antiquité, par Adolphe Landry. - Fachoda. Mission Marchand, par le général EMILY. - Histoire militaire des Corses, par X. Poll. - U Laricciu, par Ch. Giovoni. — Editions musicales de M. François Agostini. — Revue de la presse et nouvelles. Sommaire du Nº 100 (Juillet-Août) STELLA (F. N.). - Antommarchi à Sainte-Hélène 197 QUILICHINI (J.-B.). — L'agonie d'une vendetta ... 213 Ambrosi-R. (Ambroise). — Ressources militaires et financières de la Corse en 1757 235 COLONNA DE GIOVELLINA (général). - Alphonse V d'Aragon et Vincentello d'Istria 239

Revue de la presse et nouvelles.

Sommaire du N° 101 (Septembre-Octobre)	
	Pages
COLONNA DE GIOVELLINA (général). — Le général Ti-	
burce Sébastiani, avec 2 gravures	261
AIMÈS (Paul) (archiviste). — L'évêché de Sagona	280
Ambrosi-R. (Ambroise). — Lettres inédites de	
P. Paoli	284
Quillichini (JB.). — L'agonie d'une vendetta	293
Comptes rendus: Corse de Lorenzi de Bradi. — Choses de Corse, par Nimou. — La Corse, île de beauté, île de santé, brochure de l'Essitac d'Ajaccio. — I manoscritti dell' Archivio nazionale di Parigi, relativi alla storia di Corsica (estratto dall' Archivio storico di Corsica). — Revue de la presse et nouvelles.	
Sommaire du N° 102 (Novembre-Décembre)	
Dom Gaï (O.S.B.). — Napoléon et Canova	325
COLONNA DE GIOVELLINA (général). — Le général	000
Tiburce Sébastiani	333
QUILICHINI (JB.). — L'agonie d'une vendetta ABBATUCCI (Séverin). — A propos de la découverte	357
du sarcopte de la gale	375
PITOLLET (Camille). — Variétés	379
Revue de la presse et pouvelles.	
CORSE PER	
818-4 N. Directeur Gérant	•
A. Ambrosi.	

CHEZ VOUS

Jeunes gens, jeunes filles, adultes, il est facile de préparer expidement et par CORRESPONDANCE

Sous la direction de Professeurs spécialisés ou de Professeurs agrègés des Lycées de Paris

- 1º les examens de l'enseignement primaire, primaire supérieur et secondaire, (certificats, brevets élémentaire et supérieur, baccalauréats ancien et nouveau régime, école coloniale, écoles d'agriculture, etc.), préparation partielle ou complète.
- 2º toute situation commerciale, financière et industrielle (aldecomptable, teneur de livres, caissier-comptable, correspondancier en langue française ou étrangère, sténo-dactylographe, dessinateur-industriel, etc., etc.)
- 3º tous les concours administratifs: (ministères, chemins de fer, Banques, Postes et Télégraphes, douanes, préfectures départementales, préfectures de police et de la Seine, inspection du travail, caisse des dépôts, contributions directes, Assistance publique, Trésoreries générales (France et colonies), Octroi de Paris, Société du Gaz, etc., etc.)
- 4º les carrières militaires suivantes : de l'armée active (peloion des élèves officiers de réserve E.O.R., Ecoles de sous-officiers, Ecoles d'Officiers de Saint-Maixent, Saumur, Poitiers, Versailles, et de Gendarmerie, Adjudants d'administration du génie, agents et sous-agents militaires ;

de l'armée de réserve (attachés d'intendance, sous-lieutenants d'administration du service de l'Intendance et du service de Santé). Devoirs corrigés par des militaires,

Détachez cette page de la Revue et envoyez-la sous enveloppe affranchie, avec votre nom et votre adresse, en soulignant l'indication de l'examen que vous désirez préparer

Aux Cours PIGIER, 53, Rue de Rivoli, Paris (1er)

vous recevrez aussitôt, sans engagement et sans frais, le programme et tous renseignements.

ÉTABLISSEMENTS VINCENTELLI S. A.



Fabricants et Fonthissenrs Généraux
DE MATIÈRES PREMIÈRES
Pour la PATISSERIE, la BISCUITERIE
et le BOULANGERIE FINE

SPÉCIALITÉ :

TOUS LES FRUITS CONFITS SANS EXCEPTION

TÉLÉGRAMMES : VINCENTELLI ANVERS

Codes A. B. C. 5th et 6th Ed.

Damiani VRAIE MARQUE



Horaire de la Compagnie des Chemins de fer

I. — AU DÉPART DE BASTIA

Train n° 9. — Départ 7 h. 20; Arrivée à Portu-Vecchiu, 12 h. 30.

Train n° 3. — Départ 8 h. 16; Arrivée à Ajaccio, 15 h.

Train n° 21. — Départ 13 h. 00; Arrivée à Ajaccio, 18 h. 31.

Train n° 11. — Départ 15 h. 10; Arrivée à Portu-Vecchiu, 20 h. 17.

Train nº 7. — Départ 16 h. 30; Arrivée à Corte, 19 h. 31.

II. - AU DEPART D'AJACCIO

Train nº 4. — Départ 7 h. 45; Arrivée à Bastia, 14 h. 56

Train n° 22. — Départ 12 h. 55; Arrivée à Bastia, 18 h. 30.

Train nº 8. - Dép. 15 h. 50; Arr. à Corte, 19 h. 50.

III. - AU DEPART DE CORTE

Train n° 1, — Départ 6 h. 27; Arrivée à Ajaccio, 10 h. Train n° 2. — Départ 6 h. 05; Arrivée à Bastia, 8 h. 58.

IV. - AU DÉPART DE PORTU-VECCHIU

Train n° 10. — Départ 6 h. à Ghiso; à Bastia, 8 h. 58. Train n° 12. — Départ 13 h.; Arrivée à Bastia, 18 h. Train n° 20. — Départ 6 h. 20; Arrivée à Bastia 11 h. 02.

V. - AU DÉPART DE PONTE-LECCIA

Train nº 13. — Départ 10 h. 20; Arrivée à Calvi, 13 h. 04.

Train n° 15. — Départ 14 h. 48; Arrivée à Calvi, 17 h. 33.

Train n° 15 bis. — Départ 18 h. 30; Arrivée à Calvi, 21 h. 15 (remplace le train 15 le lundi).

Train n° 56. — Départ 9 h. 33; Arrivée à Bastia, 11 h. 02.

Ce train est mis en marche les lundi, mercredi, jeudi.

Par autorail, départs de Bastia à 7 h. 50 et à 15 h. 05; arrivées à Ajaccio à 11 h. 40 (dimanche, lundi, jeudi) et à 18 h. 56 le vendredi.

Départs d'Ajaccio à 7 h. 25 et à 15 h. 25; Arrivées à Bastia à 11 h. 14 les mardi, vendredi, samedi; à 19 h. 15 le dimanche.

VI - AU DEPART DE CALVI

Train n° 14. — Départ 6 h. 35; Arrivée à Ponte-Leccia, 9 h. 25. (Correspondance avec le 56).

Train n° 16. — Départ 14 h. 10; Arrivée à Ponte-Leccia. 17 heures. (Correspondance avec les 22 et 7).

Les Horaires d'Hiver de la Compagnie Fraissinet

CONTINENT-CORSE

Dimanche midi, Nice-Calvi (dimanche 18 h.);
Dimanche midi, Marseille-Bastia, commerc. (lundi 6 h. 15);
Lundi 16 h. 30, Marseille-Ajaccio, rapide (mardi 6 h. 15);
Mardi 12 h., Nice-Calvi (mardi 19 h.);
Mercredi 12 h., Livourne-Bastia (mercredi 18 h.);
Mercredi 14 h. 45, Marseille-Bastia (jeudi 6 h. 30);
Jeudi 14 h., Marseille-Ajaccio (vendredi 6 h. 15);
Vendredi 21 h., Nice-Ajaccio (samedi 6 h. 30);
Samedi 11 h., Marseille-Toulon-Calvi-Ile-Rousse (d. 5 h.);
Samedi 21 h., Nice-Bastia (dimanche 6 h. 30).

CORSE-CONTINENT

Dimanche 23 h., Calvi-Nice (lundi 6 h. 30);
Dimanche 16 h. 30, Bastia-Marseille (lundi 8 h.);
Mardi 11 h., Bastia-Livourne (mardi 17 h.);
Mardi 16 h 30, Ajaccio-Marseille (mercredi 8 h. 15);
Jeudi 20 h., Ajaccio-Nice (vendredi 6 h. 15);
Mercredi 20 h., Calvi-Toulon (jeudi 6 h.);
Jeudi 16 h. 30, Bastia-Marseille, commerc. (vend. 10 h. 45);
Vendredi 21 h., Bastia-Nice (samedi 6 h. 30);
Samedi 18 h., Ajaccio-Marseille (dimanche 7 h. 45).

N.-B. — Les dates entre parenthèses indiquent les jours et heures d'arrivée;

POUR VOYAGER COMMODEMENT

Prenez un carnet de voyage circulaire à itinéraire facultatif; vous l'établissez vous-même en faisant 500 kilomètres au minimum. Il peut comporter des solutions de continuité. Sa validité est de 30, 45 ou 60 jours suivant l'importance du parcours. Elle peut être prolongée de moitié moyennant un léger supplément. La réduction augmente avec la distance, elle peut atteindre 30 % en 1º classe, 20 en 2º et 3º classe. Moitié prix pour les enfants de 3 à 7 ans.

POUR VOYAGER AGREABLEMENT

Prenez des biliets aller et retour à prix réduits pour voyages combinés en chemin de fer et en autocar Ils comportent une réduction de 30 % en toutes classes sur les trajets par fer, sans que vous ayez à remplir d'autre condition que celle d'effectuer un parcours minimum de 100 kilomètres en chemin de fer et de 100 en autocar. Leur validité de 33 jours peut être prolongée.

Pendant la période des vacances, vous pourrez obtenir des billets d'aller et retour comportant des réductions de 20 à 30 % sélon la classe. Il vous suffit d'effectuer un parcours aller et retour d'au moins 600 kilomètres si vous allez dans une station bain-aire et 300 dans une station thermale et climatique. La validité des billets est de 30 jours, qu'on peut prolonger deux fois de 30 jours.

PLUS ON EST, MOINS ON PAIE

Un billet de famille d'aller et retour peut être obtenu, si on est trois au moine et si on effectue un parcours de 200 kilomètres aller-retour. La première personne paie place entière, la deuxième 3/4, la troisième demi place et chacune des suivantes quart de place; 4 personnes ne paient donc que 2 places et demie.

Plus le parcours est long et plus on est nombreux, moins on pale ; pour 6 personnes la réduction supplémentaire est de 25 %. La voiture automobile bénéficie de 75 % de réduction, 303 francs au lieu de 1175 francs pour 1000 kilomètres de parcours.

POUR LES VOYAGES EN CORSE

Des wagons les de 3° classe circulent entre Paris et Nice. Albsi, comme les voyageurs de 1° classe, ceux de 3° peuvent se diplacer en wagon hit Le supplément pour occuper une place de wagon hit de 3° classe est des plus réduits :

Vous ha paiere de Paris a Marseille que 75 francs en plus du billet de 3º classe.

4003V

Pour renseignements complémentaires, demander aux agences du P.L.M.